

L'cho de Saint-François



NOVEMBRE 2025

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 33 N° 11



Baseball senior BB
Des joueurs de
Saint-François triomphent

p. 27



**André le
TÉMÉRAIRE**

p. 22

**LE 11 NOVEMBRE,
ON SE SOUVIENT!**

pp. 21-23



Fermeture du terrain :
quoi faire (et ne pas faire)
cet automne

p. 17

COUVERTURE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES
Suivez les résultats sur notre site Web
www.echosf.org





DE LA RIVIÈRE DU SUD

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7228, poste 205 • info@echosf.org
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **21 novembre 2025**.

ADMINISTRATION

Herman Pelletier	Président
Lucie Paré	Vice-présidente
Jacques Lacroix	Trésorier
Raynald Laflamme	Secrétaire

DIRECTION

Pierre Cauffopé
Michel-André Roy
Rose Gamache

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Jacques Lacroix

COMPTABILITÉ

Sébastien Vaillancourt

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Julien Simard et Pierre Cauffopé

CONCEPTION DE LA PREMIÈRE PAGE

Julien Simard

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Céline Chabot et Julien Simard

PHOTOGRAPHIE

Jean Dominique Rousseau et Julien Simard

ABONNEMENT

Jacques Lacroix

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Herman Pelletier

IMPRESSION

Impressions Credo

**Pour diffuser vos publicités,
communiquez avec Herman Pelletier :**

**pub@echosf.org
418 234-2021**

L'Écho de Saint-François
est soutenu par le ministère
de la Culture et
des Communications

**Culture
et Communications**

Québec



Forage J. & R. Cloutier inc.

R.S.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net



MAXMAR

Entretien intérieur et extérieur

9430-0506 Québec inc.

Maxime Dionne et Marie-Ève Moreau

418 472-0666 • maxmar0666@hotmail.com

On prend soin de vos travaux de maintenance intérieure et extérieure

The sign features a black wrought-iron frame with decorative scrollwork at the top. In the center, it says "ATELIER RÉMILLARD" above "Soudure Mobile Inc.". To the left of the text is a large white arrow pointing to the left. Below the arrow, the phone number "1 418 569-1921" is displayed. The sign is mounted on a black metal post. To the right of the sign, there is a list of services in French, followed by a "Service en atelier ou à votre porte" section and the name "Réjean Rémillard, prop." and the address "1022, ch. St-François Ouest".

- Soudure générale
- Fer forgé
- Aluminium

Service en atelier
ou à votre porte

Réjean Rémillard, prop.
1022, ch. St-François Ouest

Une communauté en action maintenant sur le Web www.echosf.org

SOMMAIRE

Action de grâce	3
Nouveau chemin sécuritaire et éclairé	5
pour nos enfants à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	
La chronique du pompier	7
Préfecture de la MRC de Montmagny	7
Frédéric Jean sollicitera un nouveau mandat	
Assemblée énérale annuelle de l'Écho de Saint-François	8
Mot du maire	9
Saint-François investit 600 000 \$	10
dans l'achat de nouveaux véhicules municipaux	
Une tradition familiale ravivée : les Laliberté et les Goulet	11
se retrouvent à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	
Les cloches résonnent à Saint-François	11
Sont retournés vers le Père	12
L'Écho a besoin d'aide	13
À cœur ouvert :	13
Novembre le mois des morts ou absent mais présent autrement	
Activités de la FADOQ pour les personnes de 50 ans et plus en novembre	15
Carte de la FADOQ	15
Sondage FADOQ	15
Plus de bacs bruns, plus de matières organiques	16
pour un impact financier et environnemental	
Fermeture du terrain : quoi faire (et ne pas faire) cet automne	17
Diner d'ouverture du Cercle de Fermières !	18
Francolière : Sortie au Musée maritime du Québec	18
Francolière : Les parties de football	18
Francolière : Fresque	19
Francolière : Exercice de feu avec les pompiers	19
Francolière : La cueillette de bouteilles	19
Francolière : Entrevue avec madame Élodie Bouffard	20
Francolière : Entrevue avec Geneviève Caron	20
Francolière : Sports à l'école	20
Le 11 novembre, on se souvient!	21 à 23
Célébrer les aînés engagés : un hommage à des piliers de nos communautés	23
Belle saison pour le Club de pétanque de Saint-François	25
Nos membres Fermières s'impliquent dans la communauté!	25
Saint-François dépose une demande d'aide pour protéger ses sources d'eau potable	26
Le référendum...30 ans plus tard	26
Baseball senior BB : Des joueurs de Saint-François triomphent	27
Quiz baseball	27
La maison de François-Xavier Gendron	28
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud réclame	29
la relance immédiate du programme RénoRégion	
Au fil des jours	30
Pourquoi faire du bénévolat à la bibliothèque?	31
Administration municipale	32
L'Écho municipal	10 pages



C. a. R. e.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - VILLE

- Recherche d'emploi
- Rédaction de CV, lettres
- Réorientation de carrière
- Service de placement

Services gratuits

Montmagny | Saint-Paul-de-Montminy | Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

418 248-9559
 info@lecare.ca
 lecare.ca

Action de grâce

La Fabrique de Saint-François remercie Mmes Josée Martineau et Claudine Blais pour le visuel de l'Action de grâce en notre église. De nombreux citoyens ont tenu à féliciter les deux dames. Merci mille fois pour votre implication!



Mmes Josée Martineau et Claudine Blais.



 **Desjardins**
Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest

418 248-4884

desjardins.com/caisse-mrc-montmagny



JEAN MORIN
jean.morin@ms2controlle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaires
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 317-0444

URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444

*Toujours
présents!*



BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUIS—
KATASKOMIQ—TOMISCOLATA

BERNARDGENEREUX.CA

**GARAGE
MTY**

ROSAIRE TANGUAY
rtanguay@garagemy.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200

Téléc. : 418 472-1201

25-1, Rue de l'Etang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0



PRODUITS LOCAUX BIO

FRUITS, LÉGUMES, PRODUITS TRANSFORMÉS

Des produits frais et biologiques directement à votre table.

VENTE À L'ANNÉE !

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne: www.valleedesprairies.com

Livrages :

- Alimentation St-François
- À domicile
- Plusieurs autres points de livraison

99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Garant

Rejoins notre équipe de passionnés !

Contribue à la création d'outils innovants et performants, indispensables pour tous les projets extérieurs.

Des postes en usine sont maintenant disponibles !



**Solide équipe
Solides avantages
Solide entreprise
Solide allié**

rh@garant.com | 375, chemin St-François O, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0



Scannez pour voir ce qui l'attend.

Nouveau chemin sécuritaire et éclairé pour nos enfants à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est fière d'annoncer la réalisation d'un nouveau chemin piétonnier visant à améliorer la sécurité des enfants du secteur.

Ce sentier relie maintenant l'école au chemin situé entre la piscine et la cage de frappe du terrain de baseball, derrière le bâtiment des loisirs, puis se poursuit jusqu'au petit chemin longeant le 250. Ce parcours permettra aux jeunes et aux familles de circuler plus facilement et en toute sécurité vers les lieux les plus fréquentés du village.

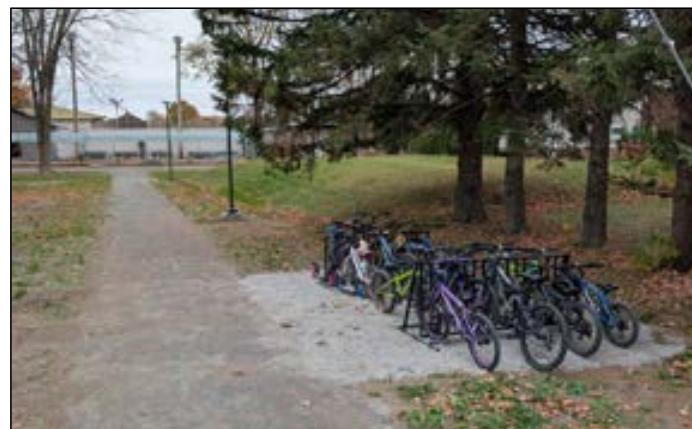


Pour un environnement sécuritaire à toute heure, le chemin est désormais éclairé par de nouvelles lumières solaires, une solution écologique et économique qui élimine les coûts supplémentaires en énergie.

Le sentier sera également entretenu et déneigé durant la saison hivernale, assurant un accès sécuritaire tout au long de l'année.

La Municipalité tient à remercier sincèrement les employés municipaux ainsi que l'équipe de gestion de l'école La Francolière pour leur collaboration à la réalisation de ce beau projet. Ensemble, continuons à faire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud un milieu de vie sécuritaire, moderne et accueillant pour nos enfants et nos familles. ☀

Source : Jimmy Yelle-Turnbull, chargé de projet



Clinique de l'Audition
Bois & Associés audioprothésistes

Aider chaque personne
à mieux entendre!

Test de dépistage
auditif sans frais*
(*offre permanente)

Prenez rendez-vous : 418 248-7077

Montmagny
83, boul. Taché Ouest cliniqueaudition.com

LM

EMBALLAGES LM RECRUTE

**REJOINDREZ-VOUS
NOTRE ÉQUIPE ?**

NOUS RECRUTONS !

- Superviseur(e) de production
- Technicien ou Technicienne en génie industriel
- Représentant(e) des ventes internes, anglais obligatoire



FENESTRATION ROY INC.

RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
ET
SPÉIALISTE RÉPARATION INSTALLATION
PORTES ET FENÈTRES

RBQ : 5642-5242-01

418-291-2512

fenestrationroy@gmail.com

Plus de 20 choix pour tous les goûts du lundi au vendredi de 11 h à 14 h.

AU COIN DU MONDE
CAFÉ • BISTRO

Bon Dîner!

aucoindumonde.ca 418-248-0001 Libro en ligne Montmagny

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440
téléc. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES

Tél 418.248.7970

weedman.com

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



LE FROID S'INSTALLE, LA PRUDENCE AUSSI !

Avec l'arrivée du temps froid, plusieurs foyers utilisent le chauffage d'appoint ou le poêle à bois pour se réchauffer. Assurez-vous que vos appareils sont en bon état, bien installés et qu'aucun objet combustible ne se trouve à proximité. Pensez aussi à faire ramoner votre cheminée avant l'hiver pour éviter les risques d'incendie.

Profitez-en également pour vérifier le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ces petits appareils sauvent des vies, mais seulement s'ils sont en ordre et fonctionnels.



Testez-les régulièrement et remplacez les piles au besoin. N'oubliez pas que les détecteurs ont une durée de vie utile d'environ 10 ans. Vérifiez la date de fabrication inscrite sur votre appareil et remplacez-le s'il est expiré.

Le 30 septembre dernier a eu lieu à l'école La Francolière une pratique d'évacuation qui s'est déroulée à la perfection. Je tiens, au nom du Service incendie, à féliciter tous les élèves ainsi que les membres du personnel pour leur calme. Leur sérieux et leur belle collaboration durant l'exercice le tout s'est déroulé avec un temps de 2 minutes 25s. ☀

Bon mois de novembre à tous !

Constant Rosa

DSSI Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

PRÉFECTURE DE LA MRC DE MONTMAGNY FRÉDÉRIC JEAN SOLICITERA UN NOUVEAU MANDAT

Bien qu'il ait laissé entendre qu'il ne reprendrait pas la charge de préfet de la MRC de Montmagny en raison, notamment, d'un horaire chargé, Frédéric Jean a finalement décidé de solliciter un autre mandat.

par José Soucy

Récemment réélu par acclamation pour un troisième mandat consécutif comme maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, M. Jean explique que sa décision est motivée par le contexte particulier entourant les prochaines élections municipales qui auront lieu le dimanche 2 novembre prochain partout au Québec. « Écoute, il va y avoir une grosse majorité de nouveaux maires... Pour le bien de la transition, je vais y retourner », a-t-il confié à L'Écho.

Le préfet sortant souhaite ainsi poursuivre les chantiers déjà amorcés au sein de la MRC, spécialement en matière de démographie et d'habitation. « Oui, clairement, mon plus grand désir est de remettre la population en croissance dans les quatorze municipalités et on est sur la bonne voie. Le dossier de l'habitation aussi m'interpelle, car il va de pair », souligne-t-il.

Frédéric Jean et la préfecture

Frédéric Jean a été élu préfet de la MRC de Montmagny pour la première fois en novembre 2023 en remplacement de Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace qui était en poste depuis novembre 2017. Il avait été naguère le seul parmi ses pairs à avoir levé la main pour l'obtention de cette charge. « Là, en raison d'une décision de Québec, le prochain mandat sera d'une durée de quatre ans et non deux comme avant », précise-t-il.

En 2021, rappelons-le, Frédéric Jean avait mordu la poussière, obtenant cependant un résultat honorable de sept voix en sa faveur contre dix pour Mme Caron. ☀

Clinique de soins musculaires
Tensions musculaires et articulaires
Thérapeutique
Détente
Madérothérapie
Pierres chaudes
Soins énergétique, Reiki, Lahochi etc...

153 Boul. Blais est
Berthier-sur-mer
G0R 1E0

Clinique: 418-259-7102
Cellulaire: 418 234-0236
Reçus pour fins d'assurance

Laurence Hallé, TA
Déclaration d'impôts et comptabilité

29, rang Sainte-Catherine
Saint-Raphaël QC G0R 4C0

SUR RENDEZ-VOUS
COMMUNIQUEZ avec moi
418-998-1098

*Un journal Communautaire
chez vous. C'est bien!*

*Des personnes qui s'impliquent
au Conseil d'administration.
C'est mieux!*



Impliquez vous en participant à l'**A**ssemblée **G**énérale **A**nnuelle

Assemblée générale annuelle

Mercredi 26 novembre 2025

19 h 30

Salle de l'Âge d'or • Maison de la paroisse



Pour pouvoir prendre part aux décisions du journal,
il vous suffit d'être membre :

MEMBRE INDIVIDUEL : 5\$/an

MEMBRE ÉLITE : 20\$ / an

MEMBRE ORGANISME : 25\$/an

MEMBRE ENTREPRISE : 50\$/an



MERCI à vous qui poserez un geste de soutien en vous procurant une carte de membre pour l'année 2026 ou pour deux ans 2026-2027.

Une autre manière de prouver votre intérêt à *L'Écho de St-François* est d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'invitation vous est lancée. À vous d'y répondre. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Le conseil d'administration

Aucun délai commencez vos travaux **dès aujourd'hui!**

150 000 pi²
de couvre-plancher

- céramique
- planchette de vinyle
- prélatin
- bois flottant

prêts à partir
dès maintenant

Plus de 50 modèles de stores et toiles



**DECOSURFACES
L'ENTREPÔT**

132, boul. Taschereau Ouest, Montmagny • 418.241.2002



**BIÈRES DE
MICROBRASSERIE**
Plus de 50 variétés

Découvrez nos fruits et légumes



Propane Rapid Gaz
Point de dépôt et cueillette Purolator

**Alimentation
ST-FRANÇOIS**

LUNDI AU MERCREDI – 6 h à 20 h

JEUDI AU VENDREDI – 6 h à 21 h

SAMEDI – 7 h à 21 h

DIMANCHE – 7 h à 20 h

Chloé et Simon-Pierre pour vous servir

f Dépanneur Servi-Express St-François

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



Surveillez nos offres de mets préparés en épicerie
Notre comptoir viande vous attend



SAQ
AGENCE

Café

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une profonde reconnaissance que je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'accordez en m'élisant de nouveau à la mairie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour un troisième mandat — le premier à la suite d'une élection et les deux suivants par acclamation. C'est un honneur et un privilège que je mesure pleinement, et je m'engage à poursuivre, avec la même passion et la même rigueur, le travail amorcé au cours des dernières années pour le bien de notre communauté.

Je tiens également à féliciter les conseillères Mélyssa Talbot Blais et Isabelle Collin, qui ont choisi de poursuivre leur engagement au sein du conseil municipal et qui ont, elles aussi, été élues par acclamation. Enfin, souhaitons la bienvenue à Michel-André Roy et à Jonathan Pelletier, qui feront leur entrée au conseil, également élus par acclamation.

Je souhaite aussi exprimer, du fond du cœur, ma gratitude envers les conseillers sortants pour leur dévouement et leur contribution au milieu municipal. Merci à Jean-Yves Gosselin, qui a consacré plus de vingt-cinq ans de sa vie à servir la population de Saint-François avec engagement et intégrité, à Jean-Guy St-Pierre pour son implication et sa présence constante au service des citoyens, ainsi qu'à Chantal Blanchet, dont la vivacité d'esprit, l'écoute et la compétence auront marqué son passage au conseil municipal.

Votre apport collectif a permis de faire avancer de nombreux projets et de renforcer le tissu social de notre belle communauté. Vous laissez derrière vous un héritage dont nous pouvons être fiers.

Deux sièges du conseil sont en élection. J'invite donc les citoyennes et citoyens à aller à la rencontre des candidats, à échanger avec eux, à découvrir leurs motivations et à bien saisir la vision qu'ils portent pour notre municipalité. Dans un petit milieu comme le nôtre, il est essentiel que ceux et celles qui aspirent à siéger le fassent avec un véritable esprit de collaboration, de respect et de volonté d'améliorer la qualité de vie de tous. Le rôle d'un élu est d'être constructif, pas de diviser.

Mot du maire



Je vous donne rendez-vous pour la suite avec la même énergie, le même respect et le même désir de faire grandir Saint-François, ensemble.

Le vendredi 17 octobre avait lieu le tout premier match de nos Noir et Or sur le nouveau terrain de football aménagé par la municipalité. Merci à tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce beau projet, en particulier à M. Jean-Yves Gosselin et Jean-Guy St-Pierre, qui n'ont pas compté leurs heures pour le rendre possible. Je vous invite à suivre la page Facebook de la municipalité et celle de l'école La Francolière pour connaître la date et l'heure du prochain match et venir encourager nos jeunes sportifs !

Si vous êtes passés devant le garage municipal dernièrement, vous avez sans doute remarqué l'arrivée de notre nouveau camion de déneigement. Des équipements modernes, propres et adaptés à notre réalité rendent la tâche plus facile et agréable pour nos employés dévoués. Qu'on le veuille ou non, l'hiver approche à grands pas, et notre équipe expérimentée, sous la gouverne de Félix Paré, est prête à entrer en action pour assurer la sécurité et la qualité de nos routes tout au long de la saison froide.

Nous avons également complété un relevé complet des égouts pluviaux et sanitaires dans une portion des rues neuves. Ce travail était nécessaire, puisque nous ne disposions pas de plans officiels pour ces installations, réalisées à l'époque en régie interne. Ces nouvelles données nous permettront de mieux planifier nos interventions et d'assurer un entretien préventif efficace à long terme.

Bon mois de novembre!

Frédéric Jean, Maire
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

CONTENANTS	♻️ RECYCLABLES	🚫 NON-ACCEPTÉES	⭐ PRÉPARATION
VERRE	- Bouteilles de jus, de boissons gazeuses et alcoolisées - Contenants alimentaires en verre	- Ampoules et néons - Verre plat (vitre) et miroirs - Verre à boire, cristal, pyrex - Porcelaine, céramique	- Rincer tous les contenants
MÉTAL	- Boîtes de conserve - Cannettes métalliques et en aluminium - Articles en aluminium (assiettes, plats, pellicule)	- Appareils électroniques, électroménagers - Articles ménagers encombrants (chaises, stores) - Contenants sous pression	- Rincer tous les contenants

**IMPRIMERIE
DESIGN
LETTRAGE**

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

SUIVEZ-NOUS

MARCHÉ *Express*

DÉPANNEUR
418.259.7515

OUVERT
TOUS LES JOURS 6h à 22h

Saint-François investit 600 000 \$ dans l'achat de nouveaux véhicules municipaux

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a récemment adopté à l'unanimité le règlement numéro 300-2025 autorisant une dépense et un emprunt de 600 000 \$ pour l'achat d'un camion 10 roues équipé pour le déneigement, d'une camionnette et d'une remorque fermée. Ces acquisitions visent notamment à constituer une nouvelle unité de service aqueduc-égout tout en modernisant les équipements de déneigement.

par José Soucy

« Le camion dix roues est arrivé et la camionnette devrait également arriver sous peu. Concernant la remorque, on n'a pas encore terminé notre magasinage », a indiqué Frédéric Jean à L'Écho.

L'emprunt, réparti sur une période de dix ans, sera financé au moyen d'une taxe spéciale imposée annuellement sur l'ensemble des immeubles de la municipalité afin d'assurer le remboursement du capital et des intérêts. Toute subvention ou contribution financière obtenue servira à réduire le montant de l'emprunt ou le service de la dette. « Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en



Le nouveau camion 10 roues.

Photo : Courtoisie.

capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année », peut-on lire dans ladite résolution.

Pour le maire Frédéric Jean, ces achats étaient devenus nécessaires. « L'acquisition de la nouvelle charrue, d'une camionnette et de la remorque unité de service viennent moderniser de façon significative notre parc d'équipements municipaux. Ces investissements remplacent notamment une charrue âgée de 29 ans et permettront à notre équipe de voirie d'intervenir plus efficacement et en toute sécurité sur le territoire », a-t-il conclu. ☀

Une tradition familiale ravivée : les Laliberté et les Goulet se retrouvent à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Ce fut une fin de semaine empreinte d'émotions et de retrouvailles, les 27 et 28 septembre dernier, alors que Calixte et Rose-Anne ont accueilli chez eux un rassemblement mémorable des familles Laliberté et Goulet pour un grand pique-nique.

Autrefois coutume bien ancrée, les retrouvailles annuelles des Laliberté s'étaient peu à peu estompées avec le temps. Mais cette année, la tradition a été remise à l'honneur avec éclat, réunissant pas moins de 78 personnes venues de l'Abitibi, de l'Ontario, de plusieurs états américains et de diverses régions du Québec.

Les cloches résonnent à Saint-François...

par Yves Hébert, historien

Les cloches d'église font partie du paysage sonore de la région. Au 19^e siècle, elles doivent être entendues à un plus de quinze kilomètres en raison du vaste territoire de la paroisse. On les fait entendre pour l'angélus du matin et les offices reliés aux mariages et aux funérailles* et trois fois par jour pour annoncer une pause aux travaux des champs et pour « s'élever en communauté de prière vers le créateur », raconte un rédacteur du journal *Le Courier du Canada*.

Les premières cloches de la paroisse Saint-François-de-Sales sont installées après la construction de la première église. Elles auraient probablement été fabriquées par le fondeur Londonien Thomas Lester. Dans son livre *Chronique de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud*, l'historien Louis-Philippe Bonneau (1916-1996) retrouve l'inscription *London Fecit 1765* sur l'une de ces petites cloches. La mention latine *fecit 1765* signifie qu'elle a été fondue à Londres. Cette inscription se remarque sur des cloches en Europe depuis les années 1300. Celles de Saint-François-de-Sales nicheront plus tard dans le clocheton de la nouvelle église.

Un anniversaire marquant

Le rassemblement a coïncidé avec un événement tout spécial : les 85 ans de Calixte, le benjamin des frères Laliberté. Entouré de quatre générations, il a partagé son gâteau dans une ambiance festive et chaleureuse, symbole de la force des liens familiaux.

Des liens tissés serrés

Entre anecdotes, repas partagés et éclats de rire, les familles ont célébré non seulement un anniversaire, mais aussi l'importance de se retrouver, de se reconnaître et de faire vivre les traditions.

Un voyage dans le passé

Un petit cousin passionné de généalogie, venu du sud de la frontière, a captivé l'auditoire en retraçant les origines du tout premier Laisné dit Laliberté arrivé en sol québécois, ajoutant une touche historique à cette célébration déjà marquante. ☀

Johanne Laliberté

La bénédiction des cloches est un événement symbolique et il attire de nombreux habitants de la région. Cette bénédiction a lieu le 25 octobre 1872, en présence de l'Archevêque de Québec Elzéar-Taschereau. Trois cloches construites par la fonderie Mears de Londres sont alors importées par la maison Chinic et Beaudet. La première (en fa), pèse 624 livres, la seconde (en sol), 1270 livres, la troisième (en la), 1048 livres. Celles-ci seront placées dans le clocher par l'entrepreneur André Picard, lequel avait contribué à construire l'intérieur de l'église. Peu de temps après la bénédiction, le bardé local Louis Martineau, raconte M. Bonneau, en profita pour composer une chanson en l'honneur des trois cloches du carillon. Mentionnons que le clocher et le clocheton de l'église ont fait l'objet d'une restauration en 2014.

* Des coups succincts frappés sur les cloches annonçaient un décès : deux coups pour une femme, trois pour un homme. ☀



L'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vers 1880.

Source : BAnQ, Fonds Livernois.

Sont retournés vers le Père...



Madame Denise Roy Boulet est décédée au Centre d'hébergement de Saint-Raphaël, le 19 septembre 2025, à l'âge de 89 ans, épouse de monsieur Denis Boulet. Elle était la fille de feu monsieur Alfred Roy et de feu dame Lauretta Latulippe. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La famille a accueilli parents et ami(e)s le samedi 18 octobre 2025, jour des funérailles à la Maison funéraire Laurent Normand. Le service religieux a été célébré par la suite en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Denis, ses frères et sœurs : feu Réal (feu Lydia Corbin), feu René (feu Berthe Felx), feu Fernande (feu Louis Brochu), feu Lionel, feu Langis (feu Rosalie Vallières), feu Robert (Madeleine Aubé), feu Andréa (feu Monique Morin), feu Simone, Laval (Lucille Laroche), ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Boulet : feu Madeleine (feu Léon Cloutier), feu Jean-Yves, Desneiges, Françoise, Julienne (feu Denis Aubé), Ghislaine, Pauline, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Montmagny et du CHSLD de Saint-Raphaël pour leur accompagnement et les bons soins prodigues. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou à La Maison d'Hélène.



Monsieur Jean-Pierre Clavet est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 7 octobre 2025, à l'âge de 74 ans. Il était le fils de feu monsieur Armand Clavet et de feu dame Marguerite Boulet. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et natif de Montmagny. Un moment de recueillement aura lieu ultérieurement en privé avec les membres de sa famille lors de la mise en terre au Cimetière de Montmagny. Il a été confié à la Maison funéraire Laurent Normand pour crémation. Il laisse dans le deuil, sa fille Karine Clavet (Éric Ferron), ses frères et sœurs : feu Réjeanne, Yvonne (feu Gérard Thibault), Lise (feu Martin Robin), Christiane (Gilles Bérubé), Lyne (Gérald Guimont), Bruno (Marielle Jean), feu Clément, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Brigitte Gagnon de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et celui de l'Hôpital de Montmagny pour les bons soins prodigues. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou à La Maison d'Hélène de Montmagny.



Monsieur Daniel Simard est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 23 septembre 2025, à l'âge de 62 ans. Il était le fils de feu monsieur Laurent Simard et de dame Simone Campagna. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand à Montmagny le samedi 15 novembre 2025 à compter de 12 h. Une cérémonie hommage aura lieu par la suite à 15 h à la salle commémorative du Complexe funéraire. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, sa mère Simone, ses frères et sœurs : Alain (Jeanne-Mance Morneau), Sonia, Steve (Kareen Drolet), Francis (Marie-Ève Guillemette), ses neveux et nièces : Sarah, Dannick, Camille, Félix, Gabriel, Antoine, Charles et Laurent. Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier Dre Annie Mercier et l'équipe du 3e étage de l'Hôpital de Montmagny pour les bons soins prodigues. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société québécoise de la schizophrénie et des psychoses apparentées.



Monsieur Rosaire Bonneau est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 5 octobre 2025, à l'âge de 86 ans, époux de madame Mariette Pelletier. Il était le fils de feu monsieur Georges Bonneau et de feu dame Lumina Blanchet. Il demeurait à Montmagny et natif de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Un moment de recueillement aura lieu ultérieurement en privé avec les membres de sa famille. Il a été confié à la Maison funéraire Laurent Normand pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mariette, ses enfants : Martin (Gina Simard), Louise (Réjean Guillemette), feu Gilles (Sonia Hudon), Jean-François (Audrey Blais), ses petits-enfants : Raphaël (Carol-Anne Côté Soucy), Annabelle (Jérôme Roy) et Marie-Soleil, Olivier et Gabrielle, Camille, Amélie-Rose et Jasmine, ses arrière-petits-enfants : Billie-Rose et Louis-Charles, Édouard, Henri, ses frères et sœurs : feu Léon (feu Thérèse Fiset), feu Thérèse, feu Cécile (feu Patrick Cloutier), feu Marie-Ange, feu Jean-Paul (feu Jeanne Thibault), Françoise, feu Marie-Reine (feu René Dombrowski), feu Réal, feu Blaise (Raymonde Boutin), ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Pelletier : Pierrette (feu Normand Gagnon), Noëlla (Robert Blanchet), Doris (Armand Miville), Alain (Martine Litalien), Jean-Paul (Michelle Robichaud), Gaston (Lina Bélanger), Jean-Yves (Louisette Pelletier), Jocelyn (Yvonne Vigneau), Sylvie, Pierre-Denis, Chantale, Sylvain (Silvie Poirier), Danie. Il laisse également dans le deuil, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier l'équipe des soins palliatifs de l'Hôpital de Montmagny, spécialement Dre Annie Mercier ainsi que son médecin de famille Dre Virginie Quirion. Merci également à l'équipe de l'Hôpital Laval, qui a suivi et accompagné Rosaire tout au long de sa longue maladie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène de Montmagny


La Maison Funéraire
Laurent Normand

**MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD**

**Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.**

**116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca**





Serge Blais
Courtier immobilier
418 248-7675

- Estimation gratuite
- Service professionnel
7 jours

Pour voir les propriétés avec photos et détails



REMAX Élégance sergeblais@telus.net
Agence immobilière
Franchisé indépendant et
autonome de RE/MAX Québec Inc.

418 248-7675



Bon Automne!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1093 | Sans frais 866 774-1093
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR



CAFÉ À COEUR OUVERT
LÀ OÙ IL FAIT BON JASER À COEUR OUVERT

Ces situations nous amènent à des questionnements : la foi est-elle reliée à une religion? Peut-on avoir la foi sans croire en Dieu? Que se passe-t-il après la mort? Qu'est-ce que je dis à mes enfants face au décès d'un proche?

L'Écho a besoin d'aide

par Herman Pelletier



Bonjour à vous tous chers lecteurs et concitoyens. En tant que président du journal, je suis fier de mener une belle équipe composée d'administrateurs chevronnés et de pigistes totalement engagés dans la réalisation d'un produit mensuel à la hauteur de vos standards de qualité.

Le conseil d'administration doit compter sur sept administrateurs et actuellement, seulement cinq personnes siègent au conseil. Cela nous cause des problèmes de fonctionnement, notamment par l'absence fréquente de quorum pour la prise de décisions.

De nombreuses approches personnelles auprès de quelques citoyens se sont avérées infructueuses. La fatigue s'installe doucement chez les administrateurs et il devient urgent de nous renouveler afin d'assurer la pérennité de *L'Écho*.

Cet article est donc un ultime appel à vous, chers concitoyens. Nous avons besoin d'aide et je suis persuadé qu'il y a des gens dynamiques dans notre communauté qui aiment notre journal et qui ont le goût de s'impliquer pour que celui-ci puisse continuer d'être un atout majeur pour Saint-François. Dans un monde idéal, nous souhaiterions pouvoir compter sur des membres qui représenteraient la diversité de la municipalité : jeunes, nouveaux arrivants, aînés. Mais quelque soit votre bagage, **nous avons besoin de vous**. Si vous souhaitez apporter votre contribution personnelle à la qualité de vie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, je vous invite à me joindre au info@echosf.org. ☀

Le Café Rencontre À cœur ouvert a été mis sur pied par une équipe de la paroisse assistée de l'abbé Richard N'Gole pour nous aider à mieux comprendre ce que l'on vit.

Le prochain À cœur ouvert se tiendra le vendredi 14 novembre à 19 h au local de l'âge d'or, 2^e étage de la Maison de la paroisse.

Le thème abordé sera « **Novembre le mois des morts ou absent mais présent autrement** ».

Bienvenue à tous!

Source : Mario Marcoux

TERRASSEMENTS
JONCAS
& FRÈRES Inc.

Depuis plus de
30 ans

T.S.Q. : 2553-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENTIELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore

SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ALLANT JUSQU'A **5 500\$**

INSTALLATEUR AUTORISÉ: BIONEEST System HYDRO-KINETIC

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tufl
- Terre à pelouse
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

418 248-2585 www.joncasetfreres.com

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

balimec
USINAGE SOUDURE

Alain Laliberté
Tél.: 418 884-3407
Téléc.: 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0B 4J0

EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE

JRM
Jacques & Raymond Morin Inc.

230, 6e Avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél. : (418) 248-0937
info@jrmorin.com

SOUMISSION GRATUITE

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING

1 888-812-6344

Opérations-Ventes / Operations-Sales
Matthew Bolduc
matthew@vit-inc.ca
www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG
ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
(Québec) G0R 3A0

418 472-1222
418 472-0871
418 291-3825

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3A1
418 248-3634 | 418 248-1800
mario@corriveau mariotech.com

MARIO THÉBERGE
Propriétaire

Activités de la FADOQ pour les personnes de 50 ans et plus en novembre

Le mardi **4 novembre**, 13h30, nous irons visiter Les Guitares Boucher au 40, route Saint-François, Berthier-sur-Mer. Appelez-moi si vous souhaitez participer à cette visite, je dois **confirmer le nombre de personnes** à M. Robin Boucher. Le covoiturage est possible.

Le mercredi **12 novembre** à 11h30, rejoignez-nous au restaurant Café Bistro Au Coin du Monde, 135, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny. Plus tard, à 13h30, nous irons jouer aux quilles au Salon de quilles l'Oie Blanche, 201, chemin des Poirier, Montmagny. N'oubliez pas de me confirmer votre nom si vous êtes intéressé(e) à participer à ces activités soit pour le restaurant ou le repas et les quilles. **Je dois réserver.**

Le lundi **17 novembre** à la maison de la paroisse, salle 202, Salle FADOQ, à 13h30, M. Richard Bizier vient nous donner de l'information au sujet du TSS-CA Télésurveillance santé Chaudière-

Appalaches. **Les Proches-Aidants** sont invités à se joindre à nous pour cette activité.

L'organisme offre un service de bouton d'appel (bracelet ou médaille), un équipement de communication aidant au maintien à domicile et favorisant le sentiment de sécurité des personnes.

Les services disponibles :

- Modèle de base avec bracelet
- Modèle de base médaille avec détecteur de chutes (autoalerte)
- Modèle cellulaire avec bracelet ou le médaille détecteur de chutes (autoalerte)
- Modèle (GPS) incluant le bouton d'aide et le détecteur de chutes
- Montre intelligente

Le samedi **22 novembre**, Salon Santé et Mieux-être à l'Espace citoyen de Montmagny, 9h30 à 17h30. Merci!

Huguette Blais

Présidente du club FADOQ St-François-de-Montmagny.

CARTE DE LA FADOQ

Pour obtenir une carte FADOQ, veuillez contacter M. Jean-Yves Gosselin au 418 234-0770. Vous pouvez aussi le faire en ligne : www.fadoq.ca/reseau/adherez-maintenant ou par téléphone au **418 650-5050, poste 221 ou 230.**

Dans tous les cas, il est essentiel de demander à faire partie du groupe FADOQ St-François-de-Montmagny afin de bénéficier de nos avantages et donner votre consentement pour recevoir notre infolettre ainsi que celles des niveaux régional et provincial.

En raison de la demande de changement de nom de notre regroupement provincial, nous devons ne plus utiliser les noms Club de l'Âge d'Or ou Club FADOQ de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Désormais, veuillez utiliser le nom **Club FADOQ St-François-de-Montmagny.** ☀

Huguette Blais

Présidente du club FADOQ St-François-de-Montmagny.

SONDAGE FADOQ

Bonjour à toutes les personnes de Saint-François.

Nous voulons planifier un dîner communautaire mensuel à partir de janvier 2026. Ce repas est organisé en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) et la Coop IGA de Montmagny. Vous aurez le choix entre deux délicieux repas tous les mois, par exemple: bœuf aux légumes ou lasagne, incluant la soupe et le dessert. Les repas seront disponibles au coût 7 \$ chacun et vous pourrez le récupérer à la Maison de la Paroisse. Connaître le nombre de personnes intéressées est essentiel pour bien planifier cette activité. Merci. ☀

Huguette Blais

Présidente du club FADOQ St-François-de-Montmagny.



RBO : 5802-7756-01

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
SOUMISSION GRATUITE**

Dave Rémillard, prop.
418-291-2927
daremconstruction@gmail.com



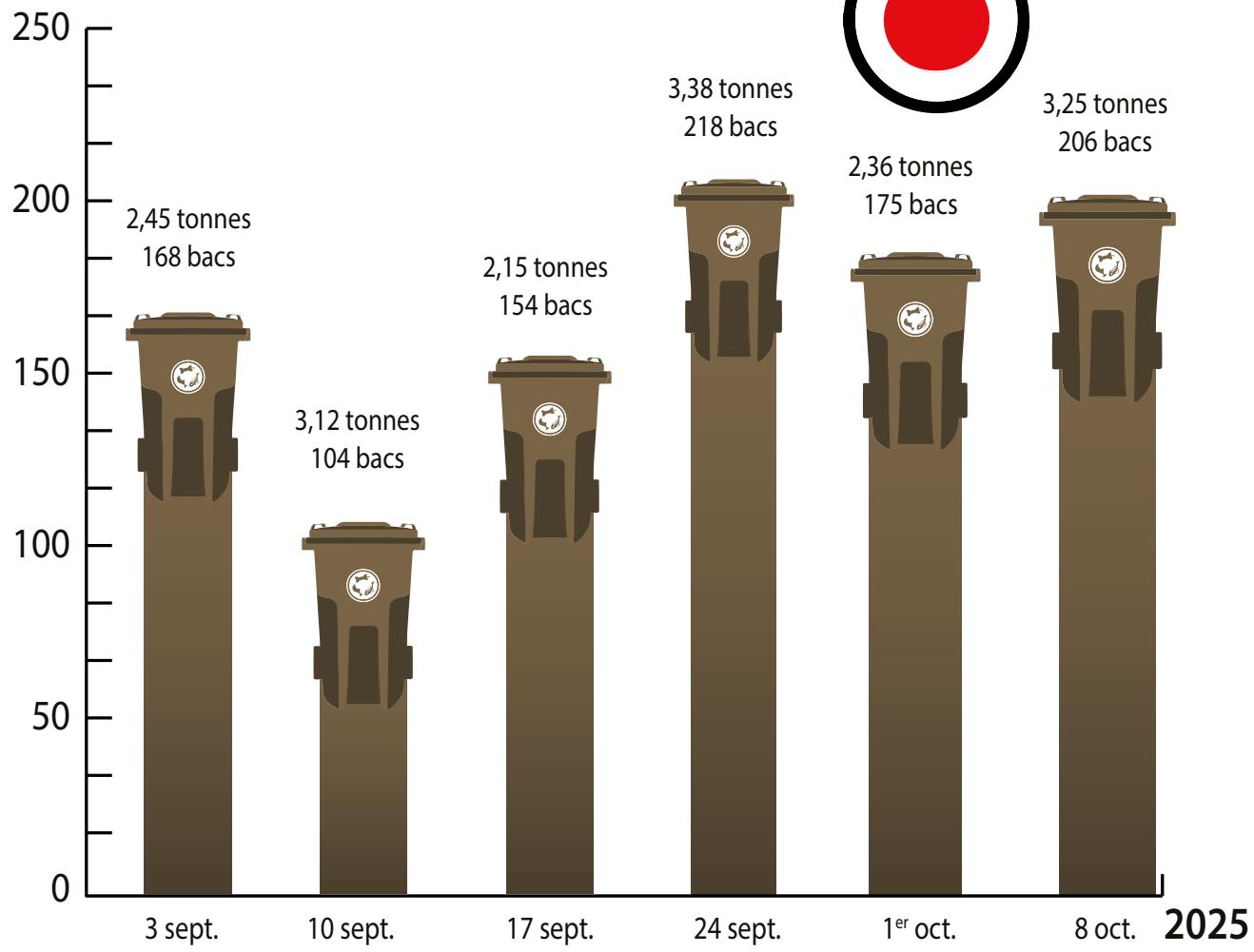
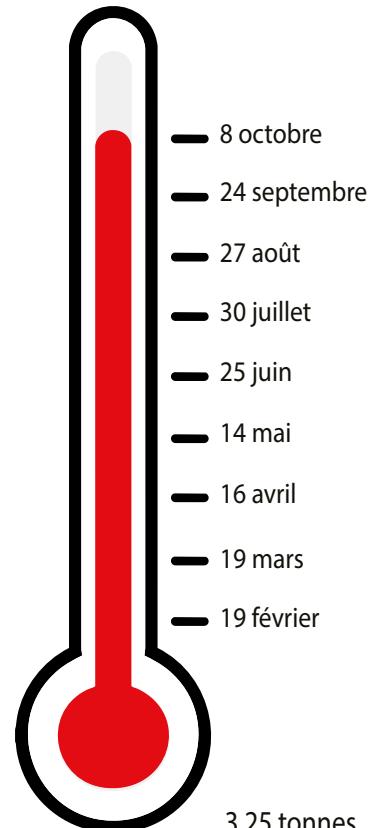


Objectif + +

*Plus de bacs bruns
plus de matières organiques
pour un impact financier
et environnemental!*

**Total septembre = 687 bacs
pour 9,74 tonnes**

**Total octobre = 272 bacs
(deux premières semaines)
pour 5,57 tonnes**



Fermeture du terrain : quoi faire (et ne pas faire) cet automne

L'automne est souvent perçu comme la fin d'un cycle au jardin... et avec raison. Mais loin de devoir tout ranger au carré, cette période est surtout celle des choix judicieux. Que faut-il tailler, ramasser, protéger — ou au contraire, laisser tel quel ? Chez Lajoie, on prône une approche équilibrée, respectueuse de la nature et de la santé de vos végétaux. Voici nos conseils.

RAMASSER LES FEUILLES... OU PAS ?

Les feuilles mortes sont une mine d'or pour vos sols, riches en matière organique. Elles peuvent être bénéfiques, à condition de les utiliser au bon endroit.

- **Sur le gazon**, inutile de tout ramasser. Une dernière tonte plus courte que d'habitude, combinée à un **broyage des feuilles à la tondeuse**, permet de les intégrer directement au sol sans asphyxier la pelouse;
- **Dans les platebandes**, on privilégie de **laisser les feuilles en place**, sauf en cas d'infestation d'**insectes nuisibles** ou de **maladies foliaires**;
- **Sous les arbres fruitiers**, c'est l'exception où **on ramasse les feuilles et les fruits tombés**, pour éviter la propagation de maladies ou de parasites au printemps suivant.

DÉSHERBER... OU PAS ?

La tentation est grande de **laisser filer les dernières mauvaises herbes** en fin de saison, mais c'est une erreur fréquente.

- **Les vivaces indésirables** comme le chiendent ou le pissenlit, dotées de racines profondes, **repartiront de plus belle** au printemps si elles ne sont pas extraites à l'automne.;
- Quant aux **annuelles**, leurs graines peuvent être **dispersées par les oiseaux, rongeurs, ou le vent**; Un bon désherbage automnal vous évite une explosion de semis spontanés au printemps.

TAILLER... OU PAS ?

La taille automnale a bien des avantages, surtout pour alléger le travail printanier. Mais attention : **on ne taille pas tout n'importe quand !**

À TAILLER À L'AUTOMNE :

- **Hydrangées paniculata et arborescens** : taille forte encouragée;
- **Spirées d'été (japonica)** : on les rabat pour encourager une belle repousse;
- **Physocarpes** : une coupe sévère les garde jeunes et compacts.



À NE PAS TAILLER À L'AUTOMNE :

- **Hydrangées macrophylla (les bleues)** : floraison compromise si taillée trop tôt;
- **Spirées printanières, forsythias, weigelas, lilas, philadelphus** : ces arbustes fleurissent sur le bois de l'année précédente. Une taille automnale signifie adieu floraison 2026 !

PROTÉGÉR... OU PAS ?

Chez Lajoie, on dit souvent : « **Vivre et laisser vivre** », même au jardin. Les protections hivernales sont parfois nécessaires, mais mieux vaut éviter les excès.

- Oubliez les cônes hermétiques ou le plastique étouffant (non au « Saranwrap » !);
- **Privilégiez les structures simples et aérées** : piquets, cordes, filets;
- Utilisez des branches de sapinage pour **retenir la neige naturelle** autour des arbustes – votre **meilleure alliée** contre le froid !

À PROTÉGER :

- **Jeunes conifères, taxus**;
- **Azalées, rhododendrons**;
- **Magnolias**.

Et rappelez-vous : **la neige non soufflée agit comme une couverture isolante naturelle**. À moins d'un hiver très particulier, elle suffit souvent à protéger la majorité de vos vivaces et arbustes rustiques.

L'automne est une période stratégique au jardin. Un bon ménage de fin de saison permet de **réduire les maladies, limiter les mauvaises herbes, et faciliter la reprise au printemps**.

Mais pas besoin d'en faire trop, visitez notre site web pour visualiser les fiches d'entretien des différentes familles de végétaux. Toujours pas de réponse à votre question, de grâce, évitez les sites européens, écrivez-nous plutôt au info@fermehorticolelajoie.com. À bientôt! ☀



Sortie au Musée maritime du Québec

Les élèves ont eu le plaisir de visiter ce musée à L'Islet dans le cadre de notre thème :
On hisse les voiles de la persévérence : Cap vers la réussite! Une belle expérience!



Les parties de football

par Mathéo Morin et Adam Chamberland

Cette année, nous avons l'honneur de pouvoir jouer au football sur notre terrain dans la cour arrière de notre école. Nous allons débuter la saison avec un premier match le 17 octobre à 15 h contre les Cobras de Beaumont. Nous inaugurerons notre terrain. Un deuxième match aura lieu le 23 octobre à Saint-Jean-Port-Joli à 13 h contre les Piliers. Nous finirons la saison avec un 3e match contre les Cougars de Saint-Michel sur notre terrain à Saint-François le 30 octobre à 13 h.

Nous voulons remercier la Municipalité pour nous avoir aménagé un terrain de football qui sert aussi au soccer lors des récréations. Ça permet d'avoir plus d'espace pour jouer. Merci! Nous l'appréciions tous les jours.

Nous voudrions aussi remercier monsieur Patrice Dubois pour nous avoir permis d'assister au match du Rouge et Or le 5 octobre dernier. Il avait participé à un concours et il avait gagné 36 billets gratuits pour ses joueurs de football de l'école et leurs parents. Ce fut un beau moment ensemble.





Fresque

par Mathéo Morin et Adam Chamberland

Le 25 septembre dernier, ce fut le dévoilement de la fresque à notre école. L'artiste qui l'a réalisée se nomme Loop Kim. Plusieurs personnes étaient présentes lors de ce moment. Il y avait Annick Soucis de la MRC de Montmagny, Isabelle Lavoie, du Centre de services scolaire, les journalistes de L'Écho, madame Natacha, madame Léonie et monsieur Jonathan Gendron. Monsieur Gendron a eu l'idée de mettre de la couleur à notre école après les rénovations. Une subvention a été accordée à l'automne 2024. L'œuvre représente les sports, les maths, la lecture, l'écriture, le football, les arts et la musique. Il y a aussi le mot Ensemble, car ensemble tout est possible!

Exercice de feu avec les pompiers

par Mathéo Morin et Adam Chamberland

Le 30 septembre, les pompiers ont fait déclencher l'alarme de feu. Nous avons réussi à sortir en 3 min. 30. Les pompiers étaient fiers de nous. Les élèves de la maternelle ont pu visiter le camion après.



La cueillette de bouteilles

Le samedi 4 octobre, il y a eu la cueillette de bouteilles à l'école avec les élèves de 5e et 6e année pour financer leur voyage à Montréal qui aura lieu les 16 et 17 juin prochain. Le montant amassé n'est pas connu, étant donné que nous avons fait le virage avec Consignaction. Nous allons vous le dévoiler dès que nous le saurons, mais ce fut un grand succès! Merci aux gens de Saint-François pour leur grande générosité! Un grand merci aux parents qui appuient ce superbe projet. Un merci spécial à nos élèves qui travaillent avec cœur. La prochaine cueillette aura lieu en janvier 2026. Préparez-vous! Nous passerons ramasser vos cannettes et bouteilles. Merci encore!

Valérie Savoie



Entrevue avec madame Élodie Bouffard

par Edward Laliberté et Raphaëlle Marceau



Madame Élodie est rendue à sa dernière année d'université à l'UQAR à Lévis. Elle a vingt-deux ans. Elle a fait trois stages, un à Saint-Pie-X en 2^e année, un en maternelle cinq ans à Saint-Nicolas et un dernier en Nouvelle-Écosse, l'école

Bois-joli de Dartmouth dans une classe de 1^e année. Elle fait présentement son dernier stage en 5^e et 6^e année dans la classe de madame Valérie Savoie.

Elle a choisi ce métier, car elle aime travailler avec les enfants. De plus, madame Élodie veut transmettre sa passion d'aller à l'école. Madame Élodie aime apporter son aide aux élèves et les faire apprendre dans le plaisir. Elle adore voir l'évolution des enfants de 5 à 11 ans. Elle trouve la charge de travail sans les élèves très difficile. Madame Élodie n'a pas d'enfant, mais elle a un chat qui se nomme Zoro et il a cinq ans. Ses passions sont la danse, la lecture, le dessin et la photographie. Elle est native de Montmagny et y habite.

Merci pour ton précieux travail!

Entrevue avec Geneviève Caron

par Jade Gonthier et Antoine Marceau



Geneviève fait sa dernière année à l'UQAR en enseignement préscolaire et primaire. Elle en est à son dernier stage dans une école. Elle l'effectue en 3^e et 4^e année avec madame Léonie. Geneviève a fait un stage à l'école La Marelle à Beaumont

en 3^e année, un autre en 2^e année à Saint-Thomas et un en Colombie-Britannique. Elle veut être enseignante, car elle aime accompagner les enfants dans leur parcours et apporter de l'aide aux autres. Elle adore faire de nouvelles activités avec les jeunes. Elle apprécie voir les élèves progresser et grandir, mais trouve ça un peu difficile parfois d'apporter de l'aide à tout le monde en même temps. Geneviève aime la lecture, pratiquer la course et le Dek hockey. Elle n'a pas d'enfants et demeure à Saint-François.

Merci pour ton bon travail!

Sports à l'école

par Laurence Marceau et Marguerite Laflamme



Notre équipe de football automne 2025

Les entraîneurs de football sont monsieur Patrice Dubois et monsieur Guillaume Nicole. Madame Vicky Leblanc, madame Isabelle Collin et monsieur Frédéric Gendron les aident à chaque pratique. Voici les joueurs de cette année : Éli Berthelot, Samuel Savard, Antoine Marceau, Mathéo Morin, Hubert Godbout, Nathan Gendron, Edward Laliberté, Anthony Chrétien-Couture, Louis-David Bonneau, William Fiset, Youri Blais, Mathis Gosselin, Willyam Tremblay, Philippe Lemieux, Emmanuel Richard, Adam Chamberland, Derek Paré, Charles-Édouard Morin, Arno Lemelin Bourque, Wilson D'Amours, Xavier Roy, Nicolas Beaumont, Laurent Morency, Issac Chouinard, Gabriel Ménard, Alexi Boucher, Keyji Pignolet, Alexis Bouffard, Louis Laplante et Adrian Bouchard. Ils ont leur pratique les mardis et jeudis après l'école.

Les membres du drumline 2025

L'enseignante du drumline est madame Micheline Lemelin. Voici les élèves qui font partie de ce groupe : Wellie Savoie, Samuel Poirier, Béatrice Lamonde, Sarah-Maude Godbout, Jeff Théberge, Jack Noël, Édouard Gosselin, David Jean, Émy-Lee Carrier, Joël Fortin, Mary Jones Blais, Éli Chamberland, Noah Chamberland, Élie-Rose Chouinard, Zoé Roussel, Éloi Morin, Charles-Elliott Morin, Maxime Carrier et Léa Noël. Ils pratiquent une fois par semaine le midi.



Nos cheerleaders 2025

Voici maintenant les cheerleaders qui sont dirigées par madame Valérie Leblanc et madame Élodie Bouffard : Laurence Marceau, Marguerite Laflamme, Jeanne Dufour, Blanche Dufour, Jade Bourgault, Romy Allaire, Florence Lamonde, Sophie Théberge, Mary Jones Blais, Lea Théberge, Chloé Roy-Simard, Zoé Fiset, Émy-Lee Carrier, Justine Pelletier, Maxym Moses, Raphaëlle Marceau, Flavie Gendron, Jade Gonthier, Diana Ballard et Adaline Picard. Elles pratiquent deux fois par semaine après l'école



Nous leur souhaitons une belle saison à tous!

LE 11 NOVEMBRE, ON SE SOUVIENT!

Dans les prochaines pages, chers lecteurs, vous découvrirez trois témoignages prenant chacun une forme bien différente mais tous en lien avec le jour du Souvenir et la défense militaire soit sur le terrain, soit au sein de l'administration des Forces armées canadiennes.



Bonne lecture!

par Céline Chabot

LA LÉGION ROYALE CANADIENNE : un soutien essentiel pour les vétérans

Dans ces pages spéciales dédiées à l'armistice (ou jour du Souvenir), L'Écho a contacté M. Michel Gagnon, qui a bien voulu répondre à ses questions.

Quel est votre rôle au sein de la Légion royale canadienne ?

Depuis le 8 décembre dernier je suis le président de la filiale 150 Bernatchez de Montmagny. Jusqu'en 2020, j'ai été directeur à la filiale 003 Québec North Shore à Baie-Comeau où je m'occupais de communications, des aînés, des concours adressés aux élèves, etc.



Michel Gagnon.

Le vendredi 17 octobre était présentée à CMA TV une l'entrevue avec M. Gagnon et M. Gilles Desjardins, celui qui l'a précédé dans ses fonctions.

Les sujets qui y ont été abordés ?

Aide et soutien aux vétérans;
Dons et appuis aux trois corps de cadets de la région;
Dons à divers organismes qualitatifs de la région;
Visite de nos vétérans dans les foyers
(Centre Paul-Triquet par exemple);

Les différentes activités à venir concernant la population en général, notamment la cérémonie du souvenir qui aura lieu à Montmagny le 9 novembre.

Vous avez déjà fait des tournées dans les écoles afin d'enseigner un pan de l'histoire à nos jeunes ?

Dans la région de la Côte-Sud, c'est notre camarade Cde Christian Collin qui est responsable des contacts avec les étudiants et élèves. Personnellement, je l'ai fait au CEGEP Manicouagan. À la filiale Québec-North-Shore de Baie-Comeau j'étais, entre autres, l'un des juges pour les concours de poèmes et dessins faits par les élèves du secondaire provenant principalement des institutions anglophones de la Basse-Côte-Nord et organisés pas le national (Ottawa) de la Légion royale canadienne.



Christian Collin.

Soutien immédiat en cas de coup dur;
Soutien monétaire direct au besoin;
Soutien administratif dans le dédale des dossiers des anciens combattants;

Référence au besoin pour un appui en cas de blessures physique et/ou psychologique. La plupart des vétérans qui ont été en opération l'ont fait en Afghanistan et dans les Balkans, ce qui a amené son lot de perturbations.

Parlez-nous de vos activités communautaires ?

Avant le tournant des années 2000, les filiales étaient bien visibles et actives dans les communautés. La plupart des vétérans (2^e guerre et celle de Corée) étaient avec nous et avaient pignon sur rue dans les municipalités.

Depuis l'an passé nous organisons pour la population, notamment, des après-midi dansants à la salle communautaires de l'église Saint-Thomas à Montmagny. Les dimanches dansants l'an passé ont connu un grand succès. Cette année, la formule est reprise les samedis - deux fois par mois jusqu'en juin.

Nous en sommes présentement à déménager nos pénates dans les locaux vides de l'église, le Manège militaire de la rue de la gare étant, bien que rénové, difficilement accessible car sous-utilisé.

Enfin, parmi les activités à venir, qu'avez-vous d'autre dans vos cartons ?

C'est encore à déterminer. Le tournoi de golf au profit de la Maison d'Hélène est une option envisagée.



Le Cénotaphe de Montmagny, inauguré en 1946 à la mémoire des soldats morts durant les guerres du 20^e siècle.

Photo : Page Facebook de Légion Royale canadienne - Filiale 150 Bernatchez Montmagny

L'
Écho

de Saint-François

Novembre 2025

21

Chantal Dubé

Conseillère en hébergement

418.248.1517 #1

418.234.2941

mma-location@batisseurs.ca

100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9



batisseurs.ca



Près de vous, près de chez vous

Au service de ceux qui ont déjà servi



Yannick Joncas a travaillé pendant deux ans pour le ministère des Anciens Combattants Canada (ACC) en tant qu'analyste. Son rôle consistait principalement à répondre aux appels des vétérans, analyser leurs besoins afin de leur fournir des réponses précises ou encore les

diriger vers les bonnes ressources. Il était pour lui essentiel de leur présenter les programmes auxquels ils avaient droit. « Cette clientèle, ayant servi le pays, fait souvent face à des séquelles physiques et/ou psychologiques, et il est primordial d'assurer un accompagnement adapté et respectueux » de dire M. Joncas.

Celui-ci a souvent reçu des témoignages de gratitude de la part des vétérans envers ACC, ce qui l'a beaucoup touché. Alors que plusieurs sont bien informés des services disponibles, malheureusement certains ignorent encore les soutiens auxquels ils ont droit. Yannick recommande vivement à tous les vétérans de consulter le site www.veterans.gc.ca pour s'informer sur les programmes et services offerts.

« Il est essentiel de bien accompagner ceux et celles qui ont servi, en leur offrant écoute et soutien ». M. Joncas comprend les défis particuliers auxquels ils doivent faire face et demeure disponible pour répondre à toute question ou encore échanger sur leurs expériences. ☀

André le téméraire

Ancien officier d'infanterie promu au rang de Lieutenant colonel, André St-Amant compte 26 ans de service au sein des Forces armées canadiennes. L'Écho s'est entretenu avec lui afin de remonter son parcours.

André St-Amant a joint l'armée à 21 ans et terminé sa formation d'officier d'infanterie à 23 ans. En 2017, il faisait sa maîtrise en études de défense au Collège des Forces canadiennes à Toronto. Après celles-ci, il apprend qu'une unité prépare une mission en Bosnie. Voyant là une chance de bouger et de voir du pays, il se joint à elle. La guerre ayant fait beaucoup de ravages en Bosnie (97% des bâtisses sont détruites), les militaires y débarquent afin d'oeuvrer au maintien de la paix et au développement. Ces derniers participent notamment à la reconstruction d'une école et de puits dans différents villages afin de faire revenir la population. Les plus vieux rentrent au pays, alors que les plus jeunes n'y voient guère d'avenir. André souligne qu'à part les champs de mines, les soldats n'encourraient aucun danger réel car en 2002, la guerre était terminée depuis quelques années. Ceux qui étaient là en 1992 n'ont pas eu la même expérience!, précise-t-il.

Nouvelle mission, nouveaux défis

En 2009, c'est vers l'Afghanistan que le jeune homme s'envoie. Là, les choses sont différentes et le téméraire en lui doit se maîtriser afin de ne pas prendre de risques inutiles. Responsable de la sécurité d'un petit camp, il escorte des convois, assure leur sécurité et patrouille en ville avec des membres de la police locale. Rien n'y est simple, cependant. « On ne savait jamais à qui on avait affaire. » Par exemple, un kamikaze taliban déguisé en policier pénètre sous leur nez dans une bâtisse nouvellement inaugurée et se fait sauter dans une pièce pleine de leaders locaux. Le lien de confiance avec la police est rompu. Le lendemain ils découvrent



Bosnie 2022. Personnes rencontrées durant une patrouille dans un village isolé entouré d'un champ de mines.

un explosif installé durant la nuit, d'autant plus suspect qu'il est situé près du poste de police. Lors d'une autre occasion, ce qui aurait pu être un cheval de Troie s'il avait fonctionné était un dépôt d'explosifs à détruire situé près du camp et surchargé d'un coup, menaçant la sécurité d'une grosse partie du camp. « Situation particulière, car on devait passer la nuit près d'un tas d'explosifs qui auraient pu sauter n'importe quand... » On fera appel aux démineurs, humains ou robots dans le pire des cas. « Pour ne pas se faire prendre au piège, on doit être bien entraîné et porter attention à chaque petit détail. » Les talibans jouent au chat et à la souris, brouillent les ondes, tentent de détourner par tous les moyens les systèmes de sécurité mis en place.

Et les femmes dans tout ça?

Pendant ce temps, des femmes voilées essaient de se rendre à l'école, faire leurs courses ou encore aider leurs proches. L'une d'elles, haut placée du gouvernement, reçoit tellement de menaces de mort qu'elle doit convaincre son mari de partir avec les enfants pour leur propre sécurité. L'État fait son possible pour améliorer la



Afghanistan 2009. André lors d'une patrouille à Kandahar.

situation, notamment à Kaboul, plus moderne et ouverte, mais la région de Kandahar demeure le berceau des talibans (étudiants en religion).

Retour au pays

Au quartier général à Ottawa, il travaille durant quelques années à la planification opérationnelle pour le Moyen-Orient, ce qui lui permet de parfaire ses connaissances en relations internationales.

Carrière écourtée

À 47 ans, André doit se retirer de ses fonctions en raison d'une commotion cérébrale. Ironiquement, la nature de celle-ci n'a rien à voir avec la guerre. Les Forces armées canadiennes ne laissent pas tomber pour autant. « Les membres réguliers bénéficient d'un système de santé à part : médecin, dentiste... ils gèrent tout. Comme ils ont beaucoup investi dans mes études (bac et maîtrise) et diverses formations, ils souhaitent me voir revenir. » Le tout nouveau retraité ne pense cependant pas que leur voeu se réalisera, car il se ressent toujours de nombreux impacts de cette blessure. S'il n'opère plus, il commente avec justesse la situation politique actuelle tant aux États-Unis qu'en Russie, en passant par la bande de Gaza. « Capituler ne règle pas les causes en dormance. Ce sont des dossiers très complexes. » Les drones, dit-il, ont beaucoup changé les tactiques de guerre en Ukraine et il faudra vite s'adapter. Il parle de conventions tacites entre soldats des deux camps, qui peuvent un soir boire une vodka ensemble et le lendemain retourner au combat. « On s'entend bien avec nos ennemis. Le problème, ce sont les dirigeants. »

Une vie plus sereine

Après avoir visité quelque 25 pays lors de son service militaire, André aspire aujourd'hui à une vie paisible avec sa conjointe et leurs deux enfants, âgés de 14 et 12 ans. Il se rend une fois semaine sur sa terre à bois, négligée depuis trop d'années. Il relaxe et digère tout ce qu'il a vu et appris au cours de sa carrière, qui s'est avérée en somme une très belle expérience. Originaire de Montmagny, il est le fils d'Aline Morin et Jean St-Amant. ☀

Célébrer les aînés engagés : un hommage à des piliers de nos communautés

La Table régionale de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches souligne le Prix Hommage Aînés 2025.

À l'édition 2025, 13 candidatures ont été soumises de partout en Chaudière-Appalaches, illustrant la diversité et la richesse des engagements bénévoles des aînés.

Cette année, deux aînés inspirants ont été proposés pour représenter nos MRC de Montmagny et de L'Islet au Prix Hommage Aînés 2025.



Lauréats 2025

Pierre Fortin, de Cap-Saint-Ignace, représenté par l'**AQDR Montmagny-L'Islet**, a été honoré pour plus de 60 ans d'engagement bénévole. Bâtisseur de projets rassembleurs et mobilisateur de sa communauté, il s'est notamment grandement impliqué dans la Fête Saint-Hubert.



Pierre Fortin.



Christian Daigle.

Christian Daigle, de Saint-Omer, représenté par l'**ABC des Hauts Plateaux**, s'est engagé dans le bénévolat depuis sa retraite avec une générosité remarquable. Il consacre son temps et son énergie à redonner à sa communauté, notamment par son implication auprès de trois organismes locaux, incarnant avec constance et bienveillance les valeurs du bénévolat. ☀

☞ Consultez le communiqué complet sur echosf.org

**CENTRE
DENTAIRE**
HUDON



POUR UN SOURIRE EN SANTÉ

418 248 2422

WWW.CENTREDENTAIREDHUDON.CA
5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY



**TOITURE
INNOVATOIT**
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPÉCCABLE

RBC : 5737-2690-01

BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER

DÉNEIGEMENT DE TOITURE

MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
[ASSURANCE 5 MILLIONS]



INNOVATOIT.COM



418.554.4352 ☎

**MTY
EXPRESS**

1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ÉTANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A8
Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280



**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBC: 8310-7359-06

Sébastien Vaillancourt B.A.A.

418 710-5007

[sebastien.vaillancourt@outlook.com](mailto:sbastien.vaillancourt@outlook.com)

comptabilité VIP

Services comptables | Impôts des particuliers

Belle saison pour le Club de pétanque de Saint-François

Plaisir, détente, respect et un peu de compétition.

par Céline Chabot

Le Club de pétanque Saint-François terminait sa saison en beauté au Boulodrome de Montmagny le 27 septembre après le tournoi de fin d'année. Les 65 participants, joueurs, conjoints, enfants et anciens du club, se sont alors réunis autour d'un succulent repas préparé par Smokehouse Fumé & BBQ de Saint-François. Des prix y ont été remis, parmi les 14 équipes participantes, aux vainqueurs des classements A et B de la saison régulière et des finales.

L'Écho s'est entretenu avec Simon-Pierre Houde, président du club depuis le printemps dernier, pour en apprendre un peu plus sur ce jeu qui gagne en popularité. Ce dernier dit s'être impliqué de façon active, histoire de perpétuer ce sport reconnu pour sa popularité et sa forte tradition chez nos cousins français - le pastis en moins. Une cinquantaine d'adeptes s'adonnent à ce loisir aujourd'hui bien implanté dans la communauté, soit 42 joueurs réguliers et des remplaçants. La saison débute en mai pour se terminer en septembre.

La ligue est ouverte à tous, débutants ou vétérans. On y compte des joueurs de 8 à 98 ans! Des équipes de trois membres sont formées au tout début de la saison, sans discrimination. Spécifiquement, cela signifie que chaque capitaine sélectionne un premier pointeur et que le deuxième est attribué au hasard. Ainsi forme-t-on des équipes équilibrées composées de nouveaux joueurs et de vétérans.

Les Sudfranciscois s'adonnent à leur sport tous les mercredis soir. Des tournois à relais ont lieu chaque samedi de la belle saison, soit à Saint-Raphaël, Saint-François, Saint-Pierre, Saint-Jean-Port-Joli ou L'Islet. L'hiver, ils peuvent continuer à pratiquer leur sport de prédilection bien au chaud au Boulodrome de Montmagny. ☀



Nos membres Fermières s'impliquent dans la communauté !

Célébration des Récoltes

Nous adressons un merci tout spécial aux membres Fermières qui ont contribué à personnaliser la fête des Récoltes et souligner notre gratitude envers la vie ! Il s'agit de mesdames Josée Martineau et Claudine Blais.

Merci à vous deux de contribuer à l'amélioration de la vie communautaire !



Tuques, bas, mitaines et foulard en trop?

Le Cercle s'implique auprès des personnes en situation de précarité et fait appel à votre générosité! Nous désirons apporter de l'aide à la fille d'une de nos membres afin d'appuyer un plus grand nombre de personnes!

Vous avez des tuques, des bas, des mitaines ou des foulards que vous ne portez plus et qui sont propres, n'hésitez pas à les apporter au Bureau de la Municipalité, local 110. Nous les recueillons afin de redonner au suivant, et ce, durant tout le mois de novembre 2025. Vos dons sont précieux pour ces personnes et leur procureront un peu de chaleur! ☀

Marché de Noël

Dimanche 16 novembre 2025
de 10 h à 16 h au Centre des loisirs
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

TIRAGE : PLUS DE 18 prix
Billets en vente sur place
ou auprès d'une membre du Cercle

2 \$/billet
5 \$/3 billets

Venez rencontrer
nos artistes locaux
ENTRÉE GRATUITE

Une invitation du Cercle de Fermières
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

L'Écho de Saint-François
Novembre 2025

Saint-François dépose une demande d'aide pour protéger ses sources d'eau potable

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a récemment adopté une résolution autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP). La proposition, faite par le conseiller Jean-Yves Gosselin, a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

 par José Soucy

« C'est une exigence du ministère de l'Environnement. Il fait une étude du bassin versant en amont de notre source d'eau potable pour détecter des contaminants possibles. Ex : chalet avec une installation septique non conforme ou toute autre source de contaminants », explique Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Entré en vigueur le premier avril 2021, le PEPPSEP s'adresse aux municipalités responsables d'un prélèvement d'eau alimentant plus de 500 personnes. Celles-ci devaient produire un premier rapport d'analyse de la vulnérabilité

de leurs sources d'approvisionnement. Le programme vise maintenant à appuyer financièrement la deuxième étape, soit l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable, afin que les municipalités puissent tenir compte des menaces identifiées et planifier les mesures de protection appropriées. Ce programme a été renouvelé jusqu'en 2027 et les demandes d'aide financière pouvaient être déposées jusqu'au 3 octobre 2025.

Financement

Le PEPPSEP prévoit un taux de financement variant selon la vitalité économique des municipalités. Ainsi, celles dont l'indice de vitalité économique est négatif peuvent obtenir une aide couvrant jusqu'à 85 % des dépenses admissibles, tandis que celles dont l'indice est positif peuvent bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 70%, comme à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les dépenses admissibles comprennent notamment les salaires du personnel municipal affecté au projet, les honoraires professionnels engagés pour la réalisation du plan, ainsi que les coûts liés aux activités de communication entourant la démarche de protection des sources d'eau potable. Par contre, pour le moment, le montant demeure inconnu puisque la Municipalité est toujours en attente d'une réponse concernant sa demande d'aide financière. *

Le référendum... 30 ans plus tard

Le 30 octobre dernier marquait le 30^e anniversaire du deuxième référendum portant sur le projet de souveraineté du Québec. À cette occasion, l'option du non avait obtenu une courte majorité de 50,58%. Dans le comté qui s'appelait à l'époque Montmagny-L'Islet, le vote pour le oui avait récolté 44,89% des voix, alors que le non l'emportait à 55,11%, soit une majorité de 2 813 voix sur un total de 27 533 électeurs.

En souvenir de ce jour mémorable, voici pour vous chers Sudfranciscois



Lucien Bouchard tenait à ce que la question référendaire inclue une offre de partenariat économique avec le reste du Canada.

Source Wikipédia.

et Sudfrancaises, les chiffres concernant votre municipalité :

- ✓ Sur 1 182 électeurs inscrits, 1 013 ont exercé leur droit de vote, soit 86%;
- ✓ 510 ont voté pour le oui, alors que 493 rejetaient la proposition;
- ✓ 10 bulletins ont été rejetés.

L'Écho vous invite à jeter un coup d'œil sur l'article paru dans ses pages en octobre 1995. Il s'agit d'une réflexion rédigée par Daniel Morin et intitulée : « La longue démarche du Québec. » Vous n'avez qu'à visiter cette adresse et vous rendre en page 7 : www.patrimoinesaintfrancois.org/echo-1995-10.pdf

« La patience est l'art d'espérer. »

Luc de Vauvenargues

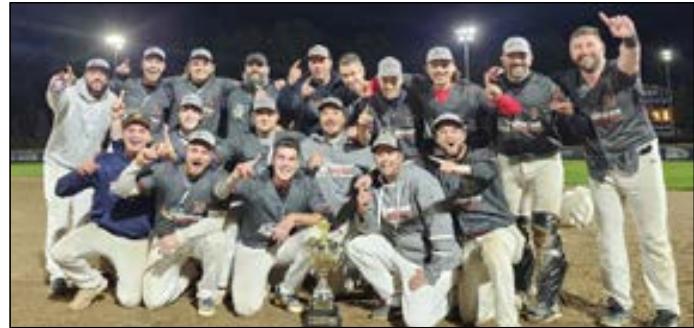
Baseball senior BB

Des joueurs de Saint-François triomphent

C'est un moment privilégié que les amateurs de baseball de la Côte-du-Sud ont vécu le dimanche 28 septembre dernier avec la brillante victoire du Toitures ProLemieux Promutuel Assurance Montmagny-L'Islet. L'équipe a en effet soulevé pour la première fois de son histoire, la coupe des champions du baseball senior BB, au terme d'une série finale spectaculaire remportée 4 à 3 face aux Rams de Sainte-Marie. Parmi les artisans de ce triomphe historique, trois joueurs de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont laissé leur empreinte, en l'occurrence Dave Rémillard, Jason Blais et Tristan Paré.

 par José Soucy

Après avoir perdu les trois premiers matchs de la série, les Magnymontois ont presque réalisé l'impossible en renversant complètement la vapeur. «Ce groupe de joueurs a réussi l'impensable : revenir de l'arrière dans une série quatre de sept en tirant de l'arrière 0-3. Probablement le plus beau championnat et un moment inoubliable de mes 30 ans à jouer à ce sport année après année. Good job les gars !» a lancé, ému, Dave Rémillard sur sa page Facebook.



L'équipe triomphe.

L'ultime match

Les Rams de Sainte-Marie ont rapidement pris les devants 3 à 0 dès la première manche, mais la riposte magnymontoise ne s'est pas fait attendre puisqu'en troisième manche, la formation a explosé avec une poussée de six points qui a complètement changé le cours du match, menant à une victoire finale de 7 à 5. En relève de Dave Rémillard, Maxime Beaulieu a lancé avec brio pendant quatre manches complètes, assurant ainsi la victoire et décrochant du même souffle le titre de joueur du match Équipe MG. Pour sa part, Martin Bernard a ajouté une autre distinction à son année 2025 en étant nommé joueur par excellence (MVP) des séries éliminatoires.

Cette première coupe restera ainsi gravée dans l'histoire sportive de Montmagny - et dans la mémoire des trois représentants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, fiers participants de cette remontée historique. ☀

Quiz baseball

Pouvez-vous identifier ces joueurs? Ils ont formé les équipes au tout début du baseball mineur à Saint-François. Si vous les reconnaissiez, nous serons heureux de lire vos réponses sur notre page Facebook.



Parlant baseball...

Vincent Garant Pelletier a fait partie des premières équipes du baseball mineur à Saint-François. 35 ans plus tard, professeur de mathématiques au Cégep de Limoilou, il joue à la balle donnée dans trois équipes différentes durant ses vacances. Comme quoi le sport lui tient toujours à cœur. Fait plutôt rare, Vincent a participé à 1000 matchs à titre de joueur et de gérant. Qui dit mieux? ☀



Vincent Garant Pelletier.

La maison de François-Xavier Gendron

Le 1^{er} mai 1850, Jean Gendron, propriétaire de la ferme ancestrale située à l'extrémité est du village (1), cède par bail emphytéotique de 99 ans un terrain d'environ 100 pieds par 80 pieds à son frère François-Xavier Gendron, médecin. De la même manière, dans un nouveau contrat daté du 24 novembre 1853 rédigé par le notaire Vildebon Larue de Saint-Pierre, le médecin François-Xavier Gendron obtient que le premier terrain soit agrandi de quelque 40 pieds en largeur comme en profondeur.

Lors de cette nouvelle transaction, le notaire précise qu'une maison et une grange faisant également office d'étable y sont déjà construites. Au moment de l'établissement du cadastre en 1875, cet emplacement sera désigné par le numéro quarante-quatre (44) alors que la terre familiale des Gendron portera le numéro 43.

Tous les contrats notariés réalisés depuis cette période nous permettent de connaître chacun des propriétaires successifs de cet emplacement. Devant le notaire Édouard Lavergne, le 27 décembre 1872, le docteur Gendron cède sa propriété à son fils Joseph Stanislas, notaire, qui exerce également sa profession à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. À sa mort, son épouse Mme Apolline Morin et Charles Gendron, son fils avocat résidant à Québec, cèdent tout cet ensemble de constructions à monsieur Arthur Martineau, notaire à Saint-François depuis 1903. Ce dernier contrat est paraphé par le notaire George Léonidas Dionne, le beau-frère du notaire Martineau.

Cependant, le notaire Arthur Martineau, déjà propriétaire d'une maison dans le village, ne conserve pas longtemps son acquisition et dès 1920 il la transmet à monsieur Léger Théberge, cultivateur, qui la revend deux ans plus tard, à savoir en 1922, à monsieur Alexandre Laliberté. Ce dernier en fait sa demeure permanente et la conserve jusqu'à sa mort en 1951. Bon nombre de concitoyens de Saint-François se souviennent encore bien du père Alex, de sa maison et de sa grange situées juste un peu de biais à l'ouest de la route de l'Église, du côté nord du chemin du village.



Photo : Alexandra Paré

En 1951, à la mort de monsieur Alexandre Laliberté, monsieur Léger Théberge se porte à nouveau acquéreur de cette maison qui sera sa dernière demeure. Gérard Théberge reçoit en héritage la maison de son père en 1956 et dès 1959 décide de la vendre à son frère Alphonse Théberge.

Bernadette Fiset et son époux Albert Boucher en font l'acquisition de monsieur Alphonse Théberge en 1960. En dépit de la mort de son mari survenue dès 1962, madame Bernadette Fiset réussit à conserver sa maison jusqu'en 1973. De 1973 à 1994, cette propriété appartient à monsieur Jean-Paul Simard, garagiste. Jean Lamonde et son épouse, propriétaires de la ferme voisine désignée par le numéro 41 sur le cadastre de 1875, l'acquièrent en 1994.

Le premier avril 2010, madame Sylvie Laflamme se porte acquéreuse. Cette maison nouvellement acquise par madame Sylvie Laflamme semble bien être celle construite il y a quelque 160 ans par le docteur François-Xavier Gendron. En effet, sa date de construction est précisée par les contrats de 1850 et de 1853 alors que tous les autres contrats de donation ou de vente ne parlent jamais de reconstruction de quelque nature que ce soit.

Négligée pendant de si nombreuses années, nous souhaitons que cette ancienne maison puisse retrouver son lustre d'antan sous l'impulsion de cette nouvelle propriétaire.

Jacques Boulet,

Société de Conservation du Patrimoine
de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud inc.

BMR

Pour tous vos travaux de renovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Avantis
Coopérative

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud réclame la relance immédiate du programme RénoRégion

Le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer immédiatement sa décision d'abolir le programme RénoRégion. La Municipalité souhaite ainsi que ce programme, jugé essentiel pour les milieux ruraux, soit relancé pour l'année financière 2025-2026.

par José Soucy

Le programme RénoRégion, piloté par la Société d'habitation du Québec (SHQ), offrait un soutien financier aux propriétaires-occupants à faible revenu, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural. « Il permettait de corriger des défectuosités majeures dans des résidences modestes et contribuait à maintenir les gens dans leur maison, en particulier dans des zones frappées de plein fouet par la crise du logement », peut-on lire dans la résolution du conseil municipal.

Selon les élus, ce programme constituait souvent la seule solution réaliste pour des ménages n'ayant pas accès à des logements abordables ou à des habitations à loyer modique. Son abolition, annoncée à peine deux jours après le dépôt du budget 2025-2026, est perçue comme une décision particulièrement dommageable pour les communautés rurales.

Le conseil rappelle que la subvention moyenne accordée par RénoRégion s'élevait à environ 19 000 \$, soit une fraction du coût de construction de logements sociaux. Le programme coûtait moins de 18 millions de dollars par année à l'État, ce qui représentait à peine 0,0001 % des dépenses gouvernementales.

La Municipalité souligne également que des propositions d'amélioration du programme avaient été soumises par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à la demande même de la SHQ. Une version bonifiée devait être lancée en 2025 à la suite de consultations. L'abandon du programme,



malgré ces travaux préparatoires, est perçu comme un désaveu des efforts déployés localement.

La FQM avait d'ailleurs interpellé le premier ministre François Legault dès le 27 mars dernier, sans réponse à ce jour. Entre-temps, des projets d'appartements modulaires ont été présentés par la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, mais ceux-ci sont jugés peu adaptés aux réalités des régions rurales.

Face à l'ampleur des besoins et aux listes d'attente croissantes dans les MRC, la Municipalité presse Québec de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de garantir son financement à long terme. Elle demande également que le processus de bonification, amorcé par la SHQ, soit mené à terme pour accroître l'accessibilité du programme partout au Québec.

La résolution a été transmise aux principales figures politiques concernées, incluant le premier ministre, la ministre Duranceau, des députés porte-parole en matière de logement, ainsi qu'au président-directeur général de la SHQ. *

Boulet
Encans Boulet inc.
Tél.: 418-241-6459
www.encansboulet.com

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE
SABLAGE AU JET DE SABLE**

Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483

292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0

Novembre 2025

Au fil des jours

DIMANCHE LUNDI MARDI MERCRIDI JEUDI VENDREDI SAMEDI



2
VOTE
**ÉLECTIONS
municipales
2025**
Centre des loisirs
10 h à 20 h

3
FADOQ
Visite
Guitares Boucher
13 h 30
Confirmez votre
présence



5

6
Collecte 7
des encombrants
418 259-7228

1
Garage municipal
dernier samedi
Fermeture du dépôt
pour l'hiver
8 h à 12 h

8
CHAPELET
Église de
Notre-Dame-des-Prairies
19 h

9

10
**SÉANCE
DU CONSEIL**

11

Jour du Souvenir



12

13

14

15

16

Marché de Noël
10 h à 16 h
Centre des loisirs

17
FADOQ
Richard Bizier
Information
Télésurveillance santé
Chaudière-Appalaches
13 h 30
Salle 202
Maison de la Paroisse

18



19

20

Tombée du journal

21

22
MESSE
La Présentation
de Marie
Église de
Notre-Dame-des-Prairies
19 h

23

24

25



26

Assemblée
générale annuelle

27

28

29

30

- ✓ Dépôt des résidus domestiques et dangereux
Garage municipal - Fermeture samedi 1er novembre à 12 h
- ✓ Comptoir d'entraide tous les jeudis de 13 h à 15 h
Local 303 - Maison de la paroisse
- ✓ VIE ACTIVE - OUVERT À TOUS
Les mercredis - Arrivée à 13 h - 13 h 15 - Début à 13 h 30
- ✓ BIBLIOTHÈQUE
Les lundis de 18 h 30 à 20 h et les mardis 13 h 30 à 15 h 30



Soyez prudents!



BAC BLEU



BAC VERT



BAC BRUN

Les mercredis - Arrivée à 13 h - 13 h 15 - Début à 13 h 30

- ✓ BIBLIOTHÈQUE

Les lundis de 18 h 30 à 20 h et les mardis 13 h 30 à 15 h 30



BAC BLEU



BAC VERT



BAC BRUN

Pourquoi faire du bénévolat à la bibliothèque?

Parce que j'adore partager mes coups de cœur littéraires et échanger avec d'autres passionnés de lecture!

Voici d'ailleurs une série qui m'a complètement charmée, au point d'avoir mes propres exemplaires à la maison.

Rêves en blanc - Nora Roberts

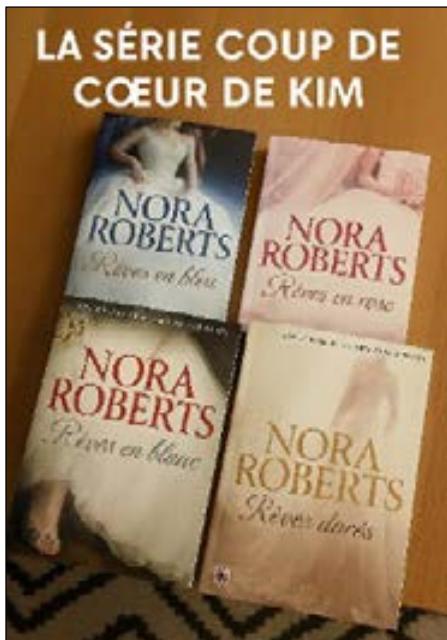
Quatre amies inséparables ont fondé Vœux de mariage, une entreprise de rêve dédiée aux mariages parfaits. Mackensie, la photographe du groupe, capture l'amour à travers son objectif... mais elle ne croit pas vraiment au sien. Jusqu'au jour où Carter, un professeur timide mais attendrissant, croise sa route. Entre passion, amitié et rebondissements, l'amour pourrait bien la surprendre à son tour.

À noter : Nous prenons vos demandes spéciales pour enfants et adultes. Si les romans sont assez récents, nous nous ferons un plaisir de commander le livre qui vous tente. ☀

Kim Rémillard, bénévole



Disponible à la Bibliothèque



La Bibliothèque du Rocher recrute des bénévoles passionnés!

Tu aimes les livres, jaser avec les gens et faire partie d'une belle équipe ?

C'est ta chance de briller à la Bibliothèque du Rocher!

Nous cherchons des bénévoles pour combler nos horaires du lundi soir et du mardi après-midi.

👉 Ce que tu feras :

- Ouvrir et fermer la bibliothèque (facile et agréable!)
- Accueillir les visiteurs avec ton plus beau sourire
- Répondre au téléphone et aux petites questions curieuses
- Enregistrer, classer et redonner vie aux livres

Engagement léger : environ 1 fois par mois, en rotation.

Ambiance amicale garantie et Kim se fera un plaisir

de te montrer comment tout fonctionne!

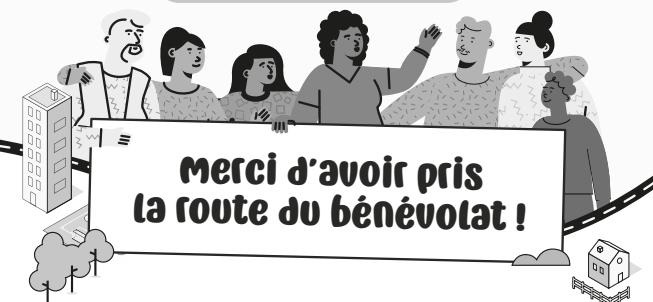
Intéressé(e) ? Écris-nous directement sur Messenger.

On t'attend avec enthousiasme!

Partage cette belle aventure!

Journée internationale des bénévoles

rabq.ca/5decembre



Une initiative du



Propulsé par



Québec



Cartes en vente à Saint-François

Le BINGO Richelieu est composé de:

- 3 lots réguliers totalisant 1600\$
- 1 gros lot variant de 1000\$ à 5000\$

Le BINGO est diffusé sur NOUS TV et en mode vidéo sur le web à richelieumontmagny.org le dimanche soir de 18h à 19h.

DES CARTES SONT EN VENTE

Alimentation St-François

335, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Dépanneur Marché Express Ultramar
200, route St-François, Berthier-sur-Mer



RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

- Frédéric Jean
Maire

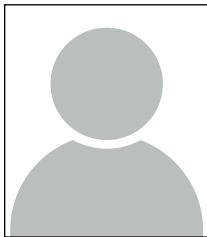
- .. Travaux publics
- .. Eau potable
- .. Déneigement
- .. Comité du 300^e



- Mélyssa Talbot-Blais
Conseillère siège n° 1

- .. Office municipal d'habitation

Personnel municipal



- Siège n° 2
Vacant

Directrice générale et greffière-trésorière
Isabelle Mercier
Poste 202



- Jean-Guy Saint-Pierre
Conseiller siège n° 3

- .. Comité consultatif d'urbanisme
- .. Sécurité incendie

Directrice adjointe
Linda Guimont
Poste 200



- Jean-Yves Gosselin
Conseiller siège n° 4

- .. Comité consultatif d'urbanisme
- .. Société de développement
- .. Régie inter-municipale Anse-à-Gilles
- .. Politique familiale et aînés
- .. Habitations patrimoniales

Responsable des loisirs
Alexis Chabot
Poste 203



- Chantal Blanchette
Conseillère siège n° 5

- .. Ressources humaines,
- .. Gestion municipale

Inspectrice municipale
Aminata Ongoiba
Poste 204



- Isabelle Collin
Conseillère siège n° 6

- .. Loisirs, vie communautaire,
- .. Nouveaux arrivants et immigrants
- .. Comité d'établissement, La Francolière
- .. Comité du 300^e

Responsable des Travaux publics
Félix Paré
Poste 300

Directeur des incendies et Premiers répondants
Constant Rosa
418-455-8310

⌚ 418-259-7228
✉ info@stfrancois.ca
🌐 facebook.com/stfrancoisdelarivieredusud

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

MRC DE MONTMAGNY

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **LUNDI 19 AOÛT 2025**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents : Messieurs Frédéric Jean, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin; Mesdames, Chantal Blanchette, et Isabelle Collin.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, maire.

Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière est également présente.

Absence motivée : Mélyssa Talbot Blais

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance extraordinaire du conseil, il est 20 h.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Plans, devis et aide à la subvention pour le presbytère

4. Inspection et évaluation du Centre des loisirs

5. Autorisation à soumettre une demande au programme d'ententes en patrimoine (PEP)
pour la restauration de l'ancien presbytère et l'ancien couvent dans le volet 4.2

6. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3 AIDE À LA SUBVENTION POUR LE PRESBYTÈRE – OCTROI DE CONTRATS GRÉ À GRÉ

Considérant que le bâtiment nécessite des travaux d'ampleurs, nous travaillons en collaboration avec la MRC de Montmagny

pour diminuer la charge financière par l'obtention de différentes subventions disponibles dont l'échéance est début septembre 2025 pour le programme d'ententes en patrimoine (PEP) et la conclusion de la subvention obtenues dans le cadre du programme PSMMPI.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services d'architecture dans le cadre des rénovations urgentes pour l'Ancien presbytère de Saint-François-de-Sales (Pavillon Bédard)

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU que le Conseil octroie le contrat à la firme Anne Carrier, architectes au montant de 10 800 \$ plus taxes.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services en électromécanique dans le cadre des rénovations urgentes pour l'Ancien presbytère de Saint-François-de-Sales (Pavillon Bédard).

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU que le Conseil octroie le contrat à la firme Ambioner pour les services reliés à l'ingénierie mécanique et électrique du bâtiment au montant de 5 400 \$ plus taxes.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services en structure et génie civile dans le cadre des rénovations urgentes pour l'Ancien presbytère de Saint-François-de-Sales (Pavillon Bédard).

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU que le Conseil octroie le contrat à la firme Genie+ pour les services reliés à la structure et génie civile du bâtiment au montant de 6 000 \$ plus taxes.

4 INSPECTION ET ÉVALUATION DU CENTRE DES LOISIRS

Considérant que le bâtiment nécessite des travaux d'ampleurs, nous travaillons en collaboration avec la MRC de Montmagny pour diminuer la charge financière par l'obtention de différentes subventions disponibles.

Une inspection approfondie du bâtiment est demandée pour évaluer les différentes avenues dans le but d'obtenir des subventions dont le PRACIM (ouverture en septembre)

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMENT RÉSOLU d'accepter la soumission des Services Inspec-Thor inc.
au montant de 1 590 \$ plus taxes.

5 AUTORISATION À SOUMETTRE UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'ENTENTES EN PATRIMOINE (PEP) POUR LA RESTAURATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE ET L'ANCIEN COUVENT DANS LE VOLET 4.2

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny soumet le 5 septembre 2025 une demande initiale dans le cadre du nouveau Programme d'ententes en patrimoine (PEP);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est propriétaire de deux bâtiments patrimoniaux, l'ancien presbytère de Saint-François-de-Sales et l'ancien couvent de la Congrégation de Notre-Dame, biens classés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a l'obligation de préserver la valeur patrimoniale des biens classés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud peut soumettre des travaux de restauration dans le cadre du volet 4.2 du Programme d'ententes en patrimoine (PEP);

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud soumette des travaux de restauration dans le cadre du volet 4.2 du Programme d'ententes en patrimoine (PEP).

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil.

Il est présentement 20 h 12.

Frédéric Jean, Maire

Isabelle Mercier, Directrice générale et greffière trésorière

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents : Messieurs Frédéric Jean, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin; Mesdames, Mélyssa Talbot Blais, Chantal Blanchette et Isabelle Collin.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, maire.
Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière est également présente.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin.

ET UNANIMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil, il est 20h.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance régulière du conseil municipal tenue le lundi 11 août 2025 et de la séance extraordinaire tenue le mardi 19 août 2025
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Programme d'aide à la voirie locale – projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – dossier no : RQZ77672 – 18060 (12) – 20240419-001
 - 5.2 Programme d'aide à la voirie locale – projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – dossier no : LRT39236 – 18060 (12) – 20250416-009
 - 5.3 Aide à la subvention pour l'ancien couvent de la congrégation de Notre-Dame- octroi de contrat gré à gré
 - 5.4 Achat de défibrillateurs
- 6 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 6.1 Demande de commandite – baseball Vikings U13B
- 7 Travaux Publics
 - 7.1 Soumission pour les lignes de rues et routes municipales 2025
 - 7.2 Débroussaillage de bords de rues
 - 7.3 Ajustement contrat d'asphalte
- 8 Eau potable et eaux usées
 - 8.1 Boues déshydratées usine eau potable
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies
 - 9.2 Adoption du règlement numéro 299-2025 sur la prévention des incendies
- 10 Urbanisme
 - 10.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 301-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 111-1990 en vue d'intégrer une partie de la zone Rb.11 à la zone CbMP.5
- 11 Dossiers et projets en cours
- 12 Correspondance
 - 12.1 Sécurité aux abords du CPE
 - 12.2 Remerciement tournée des vainqueurs
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de la séance régulière

Il EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

3 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 11 AOÛT 2025 ET DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE TENUE LE MARDI 19 AOÛT 2025

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de la séance régulière du conseil tenue le lundi 11 août 2025 et de la séance extraordinaire tenue le mardi 19 août 2025 et ce sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS AOÛT 2025

Permis	1 067,50
Location salle,.....	..400,00
Loyers	3 610,00
Commandite camp jour (feux artifice)	
- Lauréat construction	100,00
- Darem construction.....	..75,00
- Fenestration Roy.....	..75,00
- Weed man	200,00 ..450,00
Collecte bacs brun et vert	
- St-Pierre	16 465,69
- Berthier-sur-mer	31 531,44 ..4 7997,13
Ministère des finances, Compensation École.....	2 2098,00
Recyc-Québec, compensation collecte sélective matières recyclables.....	6 337,71
Vente bière dek hockey412,26
Vente bac compost50,00
Déneigement rue du Rocher.....	..560,00
Min. sécurité Publique, Remboursement permis alcool493,00
Commandite baseball, MTY Express	2 500,00
Commandite chandail Camp jour, MTY Express300,00
Crédit Molson coors, retour bouteille vide31,20
TOTAL :	86 306,8

COMPTES À PAYER AOÛT 2025

Hydro-Québec,	
Usine eau potable.....	5834,20
Maison Paroisse (nouv. Compte).....	..52,99
Climatisation des Loisirs	347,07 ..6234,26
Telus,	
Ascenseur.....	..65,82
Regroupement de lignes	346,74
Connexion affaires (juillet-août).....	738,79 ..11 51,35
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage (août).....	..36,50
Vidéotron,	
Bibliothèque.....	105,07 ..105,07
Energir,	
Garage.....	..22,66
Maison Paroisse.....	..46,16
Loisirs46,16
Caserne	26,60 ..141,58
Visa, divers	
Ministre Revenu Québec, remise août 2025	18 342,76
Ministre Revenu Québec, remise p.a. août 2025462,60
Revenu Canada, remise août 20256 423,06
Retraite Québec, remise août 2025326,70
La Fabrique, loyer septembre 2025 Bibliothèque du Rocher350,00
REMB. CELLULAIRES août 2025	
Isabelle Mercier25,00
Maxime Blais.....	..25,00
Stéphane Chouinard.....	..25,00
Claude St-Laurent.....	..25,00
Jimmy Yelle-Turnbull25,00 ..125,00

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Municipalité Berthier-sur-mer, entraide incendie (3)	1 591,44
Areo-feu, gants pompiers.....	1 779,81
Ville Montmagny, parc aquatique Camp jour	524,00
Régie l'Islet Montmagny, facturation avril et juin 2025.....	4 718,31
Encycle, enfouissement juillet 2025	5 360,89
Linde Canada, oxygène.....	4 897,37
Garage Gilmyr, inspection et vignette SAAQ	2 139,09
Biogénie, résidus verts – compostage, juillet 2025.....	1 502,22
Sofun, location jeu gonflable, Camp jour	994,53
Spécialité Moteurs de Berthier, tracteur Kubota réparation châssis	379,28
Vigil Sécurité, central Back up (1 an) (caserne, garage, usine eau, bureau).....	2 066,10
Carrières Rive-Sud inc, gravier.....	4 091,92
Weed man, fertilisation et contrôle mauvaises herbes, divers site.....	2 646,80
Autobus L.S. B.C., transport sorties Camp jour	1 281,97
Les Concassés du Cap, conteneurs garage (juin à août)	1 455,64
Laurent Bouffard sports inc, produits piscine.....	127,58
Alimentation St-François, fournitures Dek et Camp jour	49,68
Les Entreprises JR Morin, pavage	60 270,95
BuroPro citation, fournitures Usine eau, et copies août	560,70
Fenestration Roy inc, réparation temporaire porte Salle des fêtes.....	70,69
Sinto, huile synthétique moteur essence	186,95
Martin & Lévesque, écrous Pompiers	354,12
Alexis Chabot, 176 km *0,43\$ (3-9 août).....	40,48
REM, produits garage (nozzle spray), pièce souffleur	261,67
Les Entreprises Gilbert Cloutier, câble de lancement.....	26,23
Sani Bleu, location toilettes chimiques(parcs) août 2025	742,74
OHMB, contribution 10% PSL août 2025	31,85
Animation Katag, Camp jour	1 185,00
Canadian tire, chlore piscine.....	95,41
Sports-inter plus, but baseball.....	131,02
Oxygaz inc, location machine à souder	2 764,41
Arbitres, marqueurs, Dek hockey été 2025	4 050,00
Maxmar, tonte pelouse 5e versements	2 500,70
Sport direct, lance balle, filet cage	12 342,95
Philippe Gosselin, diesel	4 041,37
Monyvill, travaux ch. Prairies, Parc Francofun, loisir, sentier	5255,79
Macpek, pièce Western, caserne	831,34
Distribution sports loisirs, filet dek hockey (facture mai).....	266,69
Garage TSG, sandblast-peinture souffleuse	6 858,25
Eurofins environex, analyse eau piscine	274,22
Véolia, travaux Usine eau	2 7017,09
Fleuriste Beau site, arbre Parc Olivier-Tremblay	32,18
MRC Montmagny, contribution Transport Adapté 2025	9 177,00
Kemira, pass 10	14 495,75
Marguerite Bouffard, entretien loisir	630,00
Jocelyne Noël, entretien bureau	150,00
6 tem TI, protection et hébergement données	121,87
Aquatech, forfait août 2025	10 940,23
Pièces auto GGM, batterie rouleau compacteur, et moulage	339,86
Ultramar, essence garage, Jimmy.....	
Avantis	
Loisirs	77,35
Piscine.....	277,23
Garage.....	236,14
Parc FrancoFun.....	858,01
Bureau.....	13,55
Voirie.....	686,31
Souffleur	57,27
Logement 532	35,37
Lumières clignotantes, écoliers	4,38
Unibéton, sable	2 245,61
Agat Laboratoire, analyses eaux potable et usées.....	103,03
Municipalité St-Vallier, entraide pompier	2 929,63
Municipalité Berthier-sur-mer, entraide incendie (3)	243,00

M	Oxygaz inc, location machine à souder, plasme	804,83
U	Ville de Montmagny, entraide incendie	229,32
N	Supérieur propane, cylindre	4,60
I	DH Éclairage, éclairage baseball et loisirs	10 757,06
P	Monyvill enr, travaux Parc FrancoFun	1 052,02
A	Javel Bois-Franc, javel Usine eau	1 603,90
L	TOTAL.....	255 326,02

Je soussignée, Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer tels que présentés.

5 ADMINISTRATION

5.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) – DOSSIER N° : RQZ77672 – 18060 (12) – 20240419-001

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 12 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

5.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) – DOSSIER N° : LRT39236 – 18060 (12) – 20250416-009

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

5.3 AIDE À LA SUBVENTION POUR L'ANCIEN COUVENT DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME – OCTROI DE CONTRATS GRÉ À GRÉ

Considérant que le bâtiment nécessite des travaux d'ampleurs, nous travaillons en collaboration avec la MRC de Montmagny pour diminuer la charge financière par l'obtention de différentes subventions disponibles dont l'échéance est début septembre 2025 pour le programme d'ententes en patrimoine (PEP) et la conclusion de la subvention obtenues dans le cadre du programme PSMMPI.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services d'architecture dans le cadre des rénovations urgentes pour l'ancien couvent de la congrégation de Notre-Dame (Maison de la Paroisse).

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que le Conseil octroie le contrat à la firme Anne Carrier, architectes au montant de 15 000 \$ plus taxes.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services en électromécanique dans le cadre des rénovations urgentes pour l'ancien couvent de la congrégation de Notre-Dame (Maison de la Paroisse).

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que le Conseil octroie le contrat à la firme Ambioner pour les services reliés à l'ingénierie mécanique et électrique du bâtiment au montant de 7 200 \$ plus taxes.

Considérant que le Conseil se déclare satisfait des raisons présentées justifiant d'octroyer un contrat de gré à gré visant des services en structure et génie civile dans le cadre des rénovations urgentes pour l'ancien couvent de la congrégation de Notre-Dame (Maison de la Paroisse).

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que le Conseil octroie le contrat à la firme Genie+ pour les services reliés à la structure et génie civile du bâtiment au montant de 7 800 \$ plus taxes.

5.4 ACHAT DE DÉFIBRILLATEUR

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite assurer la sécurité des citoyens et favoriser l'accessibilité à des équipements de premiers soins;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une soumission pour l'acquisition de deux (2) défibrillateurs externes automatisés (DEA), soit un pour la Maison de la paroisse et un pour le gym afin de desservir la population en général;

ATTENDU QUE l'installation de tels équipements constitue une mesure préventive et essentielle en cas d'urgence médicale;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'achat de deux (2) défibrillateurs externes automatisés (DEA), tel que prévu à la soumission Q-117019 reçue de Zoll Medical Canada;

D'autoriser l'installation de ces équipements aux emplacements suivants : Maison de la paroisse et au gym.

Que le gym rembourse à la municipalité le défibrillateur.

6 LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

6.1 DEMANDE DE COMMANDITE – BASEBALL VIKINGS U13B

L'équipe de baseball U13B c'est classé pour les Super régionaux à Notre-Dame de Grâce. Cinq jeunes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud font partie de l'équipe.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMENT RÉSOLU :

D'accorder un montant de 100 \$ pour l'équipe U13B.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 SOUMISSIONS POUR LES LIGNES DE RUES ET ROUTES MUNICIPALES 2025

Des soumissions ont été demandées pour le traçage des lignes de rues et routes municipales pour 2025.

Permaligne	0,35 \$ / ml \$ plus taxes
------------	----------------------------

Signalisation Girard	0,35 \$ / ml \$ plus taxes
----------------------	----------------------------

Durand Marquage et Associés inc.	0,48 \$ / ml \$ plus taxes
----------------------------------	----------------------------

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMENT RÉSOLU :

De retenir les services du plus bas soumissionnaire soit la compagnie Permaligne au coût de 0,35 \$ du mètre linéaire avant taxes pour le traçage des lignes de rues et routes municipales 2025.

7.2 DEBROUSSAILLAGE DE BORDS DE RUES

Une soumission a été demandée pour le fauchage et débroussaillage des bords de rues à DSL Multi-Services : 11 579 \$ plus taxes

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMENT RÉSOLU :

De retenir les services de DSL Multi-Services pour le fauchage et débroussaillage des rues au montant de 11 579 \$ plus taxes.

7.3 AJUSTEMENT CONTRAT D'ASPHALTAGE

Les travaux de pavage des 3^e et 4^e Rue Ouest ont été fait. Lors de l'exécution de ces travaux, la décision a été prise d'ajouter l'asphaltage de la 2^e Avenue afin d'optimiser l'intervention.

Le coût des travaux est de 20 000 \$.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMENT RÉSOLU :

D'accepter de payer la facture supplémentaire pour le pavage de la 2^e Avenue.

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

8.1 BOUES DÉSHYDRATÉES USINE EAU POTABLE

Le lit de séchage des boues à l'usine d'eau potable est plein. Nous devons sortir environ 232 tonnes de matières. Nous pouvons disposer de nos boues chez Biogénie à St-Henri.

Le coût de la tonne est de 90 \$.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMENT RÉSOLU :

D'accepter la soumission de Biogénie pour la disposition des boues.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES

Le rapport mensuel du service des incendies est déposé au conseil.

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

9.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 299-2025 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu une entente relative à la prévention incendie avec la Ville de Montmagny ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des besoins en gestion et organisation de la prévention des incendies ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé par un membre du Conseil et que des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public ;

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière mentionne l'objet de ce règlement et sa portée ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMENT RÉSOLU :

QUE la Municipalité adopte le règlement No 299-2025 sur la prévention des incendies.

10 URBANISME

10.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 301-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 111-1990 EN VUE D'INTEGRER UNE PARTIE DE LA ZONE RB.11 À LA ZONE CBMP.5

AVIS DE MOTION Est donné par Jean-Yves Gosselin, membre du conseil municipal, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 301-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 111-1990 en vue d'intégrer une partie de la zone Rb.11 à la zone CbMP.5. Le projet de règlement 301-2025 est déposé.

Chemin de la Rivière-du-Sud

LOT : 3 475 535 du cadastre du Québec

DEMANDE #1 La demande vise à autoriser le morcellement d'un terrain en cinq (5) nouveaux lots résidentiels, chacun disposant d'un accès direct au chemin public ainsi que d'une desserte en eau potable. Les superficies proposées pour chaque lot sont d'au moins 2 000 m², ce qui dépasse la norme réglementaire minimale actuellement établie à 1 500 m² par lot. Cette proposition respecte donc les exigences en matière de dimensionnement tout en favorisant un aménagement harmonieux du secteur.

Aucune recommandation n'a été émise relativement aux travaux envisagés.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMENT RÉSOLU :

D'approuver la demande d'autorisation tel que suggéré par le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

10.2 DÉROGATION MINEUR

ADRESSE : 8, 2^e Rue Ouest

LOT : 4 621 989 du cadastre du Québec

DEMANDE #1 La demande de dérogation mineure a pour effet de permettre l'installation d'une piscine creusée dont l'implantation est prévue à 1.5 mètre de la ligne arrière du lot alors que le règlement de zonage #111-1990 prévoit à son article 5.30.2 une distance minimale de 2 mètres de la ligne arrière. L'article 5.4 exige quant à elle une distance de 2 mètres de toute servitude d'utilité publique.

RECOMMANDATION DU CCU :

Demande approuvée avec une distance minimale de 3 mètres à partir de la ligne de lot à respecter.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

D'accepter la demande présentée ainsi que la recommandation comme suggérée par le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

10.3 DEMANDE D'APPUI POUR LA CPTAQ – LOT 3 476 291 DU CADASTRE DU QUÉBEC

DATTENDU QUE monsieur Serge Noel et madame Gisele Boulet ont déposé une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vue d'obtenir l'autorisation de construire une nouvelle machinerie sur sa propriété située sur le 340 chemin de Morigeau ;

ATTENDU QUE le projet vise à soutenir les activités agricoles et à améliorer l'efficacité des opérations sur le terrain concerné ;

ATTENDU QUE cette demande n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants ;
ATTENDU QUE cette demande est justifiée pour des raisons de proximité et de continuité de l'activité commercial-agricole, et vise à optimiser l'utilisation du potentiel de son espace ainsi que de son entreprise de machinerie déjà existante sur le même lot ;
ATTENDU QUE la municipalité reconnaît l'importance de soutenir les projets visant à contribuer au développement des activités agricoles locales et à la vitalité économique du territoire ;
ATTENDU QUE la demande est conforme aux objectifs de développement durable et aux orientations du plan d'urbanisme de la municipalité ;
Après analyse et discussions ;
IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin
ET UNANIMENT RÉSOLU :
Que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie officiellement la demande déposée par Mme Gisele Boulet auprès de la CPTAQ pour la construction de la machinerie agricole sur sa propriété.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12 CORRESPONDANCE

12.1 SÉCURITÉ AUX ABORDS DU CPE

Une demande au parrain de la Sûreté du Québec a été fait pour plus de surveillance policière.
Des démarches seront faites auprès du ministère des Transports pour faire changer la vitesse de ce secteur.

12.2 REMERCIEMENT TOURNÉE DES VAINQUEURS

13 VARIA

- Début de l'installation des nouvelles lumières au Centre des loisirs
- Invitation à la Fête interculturelle agricole le 13 septembre à 15 h

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS SONT POSÉES PAR DES CONTRIBUABLES PRÉSENTS À LA SÉANCE DU CONSEIL SUR LES SUJETS SUIVANTS :

- ligne de rues
- vitesse chemin de Morigeau

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions ;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil.

Il est présentement 20 h 27.

Frédéric Jean, Maire

Isabelle Mercier, Directrice générale et greffière trésorière

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

On est prêt!
Et vous?
#semelajoie

www.famillelajoie.com

Jardiner. Aménager. Entretenir. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124



Recyclage de vêtements

**GARAGE
SAMSON**

418 248-1422
gbsamson@globetrotter.net



873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

RINFRET
Volkswagen

Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Molissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

ON EST
LÀ.

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE
PROMUTUEL
ASSURANCE

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca



MÉNAGE DES MÉDICAMENTS

Saviez-vous qu'il ne faut pas jeter les médicaments dans la poubelle ou la toilette?

Saviez-vous qu'il faut les rapporter en pharmacie pour qu'ils soient éliminés de manière sécuritaire pour l'environnement?



Parlez-en à votre pharmacien(ne) qui saura vous renseigner. Demandez-lui la carte *Le ménage des médicaments* de la collection Vision Santé pour en apprendre davantage.

Pour disposer de seringues et aiguilles usagées, il est important d'utiliser un contenant spécial pour les conserver et de les rapporter sans faute dans un CLSC, une clinique spécialisée ou à votre pharmacie. Passez nous voir et nous pourrons vous remettre ce contenant.



PHARMACIE Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire affilié à **Proxim**

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques annoncés.

VOS CONSEILLERS INDÉPENDANTS

Un accompagnement humain,
transparent et des conseils impartiaux

SERVICES OFFERTS:

✓ PLACEMENTS

Admissibles aux : CELI – CELIAPP – REER/FERR
CRI/FRV – REEE – REEI – Non enregistré

✓ PROTECTIONS

En cas de : Maladie Grave – Invalidité
Décès – Soins de santé – Inflation

✓ PRÊTS

Hypothécaire – Investissement – REER

✓ PRÉPARATION

Projets – Lancement ou vente d'entreprise – Retraite
Sécurité financière – Optimisation fiscale et des décaissements

Faites le premier pas,
nous vous accompagnons
pour la suite.



GAËTAN PASCAL

Conseiller autonome en sécurité financière
Représentant en épargne collective
Spécialiste en investissement responsable

📞 418 259-7770

✉️ pascalsf@me.com

🌐 groupepeak.com



Finances Durables

PATRICK GARANT-PELLETIER

Conseiller autonome en sécurité financière
Représentant en épargne collective
Spécialiste en investissement responsable

📞 418 234-7046

✉️ patrick@biomefinancesdurables.ca

🌐 groupepeak.com



Gaétan Pascal et Patrick Garant-Pelletier, représentants de courtier en épargne collective rattachés à Services en Placements PEAK inc. : autorisés à agir dans la discipline du courtage en épargne collective auprès de Services en Placements PEAK inc. Gaétan Pascal et Patrick Garant-Pelletier, spécialistes en investissement responsable certifiés par l'Association pour l'investissement responsable. Gaétan Pascal, Pascal Services Financiers et Patrick Garant-Pelletier, Biome Finances Durables, représentants autonomes, conseillers en sécurité financière : autorisés à agir dans la discipline de l'assurance de personnes. Adresse postale de Pascal Services Financiers : 111, Boulevard Blais Ouest, Berthier-Sur-Mer (Québec) G0R 1E0 et Biome Finances Durables : 110, rue Gosselin Princeville (Québec) G6L 3Y5. Ententes de référencement divulguées pour un éventail de produits et de services bancaires.

